7ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 13 FEVRIER 1918 — No. 49

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

La grande offensive

Depuis plusieurs semaines, les journaux nous entretiennent chaque jour de la colossale offensive que préparent les Allemands sur le front franco-anglais. Cependant personne ne saurait dire au juste le moment et le point précis où elle se déclanchera. Il est possible même qu'elle n'ait jamais lieu, et ce ne serait pas la première fois que pareille déception nous serait réservée.

Sur le front canadien, il se prépare également une offensive, non moins formidable en son genre, mais que n'entoure point le même mystère. Là, nous pouvons fixer la date et le secteur. La date: le 20 février; le secteur, Saskatoon, position stratégique de premier ordre, comme l'on sait.

Mais enfin, de quoi s'agit-il? Ce n'est tout de même pas dans la province de la Saskatchewan que va se décider le résultat de la grande guerre européenne?...

Pas tout à fait, mais presque. C'est le salut de l'Empire qui est en jeu, ni plus ni moins, et il faut le sauver coûte que coûte. Aussi les états-majors s'occupent-ils sérieusement de concentrer leurs troupes, toutes leurs troupes disponibles, vers l'endroit où va se livrer l'assaut décisif. L'autre jour, c'étaient les Fils d'Angleterre de Saskatoon qui lançaient leur appel aux armes. Aujourd'hui, ce sont les Orangistes de Prince-Albert qui répètent le même geste en le précisant, ce qu'ils veulent, c'est le rappel de la clause 177 de la loi scolaire qui autorise l'enseignement du français et des autres langues non anglaises. Le loyalisme exige que l'anglais seul soit la langue en usage dans les écoles de la province. Tout commissaire de langue anglaise doit donc se faire un devoir d'être présent à Saskatoon pour repousser le danger de la "domination étrangère" qui guette la Saskatchewan et éviter le renouvellement de l'"humiliation" de la dernière convention. Tel est le thème des Fils d'Angleterre, des Orangistes et autres individus du même acabit, que divers journaux s'efforcent de répandre dans le public.

C'est la continuation, en quelque sorte, de la dernière campagne électorale sur un terrain moins étendu. On aurait pu croire que nos terribles "win the war", après une victoire aussi complète, eussent éprouvé le besoin de se montrer magnanimes envers le vaincu et de ne pas le tracasser davantage. Mais non, et c'est une preuve de plus que le fameux "unionisme" n'a absolument rien à voir avec l'"union sacrée."

* * *

Cet ostracisme de toutes les langues autres que l'anglais se prêche au nom de l'unité nationale. Pour avoir un Canada formant un peuple homogène et animé d'un esprit national, il faut imposer l'usage exclusif d'une seule langue, ont décrété nos sauveurs d'Empire.

On ne peut être plus illogique et plus maladroit. En fait, l'unité de langue n'existe pour aussi dire chez aucune nation. La Belgique a deux langues officielles: peut-on dire qu'elle ne forme pas un peuple uni et d'un patriotisme à toute épreuve? La Suisse a trois langues officielles et elle possède l'unité nationale basée précisément sur la liberté laissée à chacun des trois groupes de population qu'elle renferme. On peut affirmer sans crainte que la pluralité des langues a été l'unique sauvegarde de ces deux pays. S'ils n'en étaient pas venus à une entente, ils auraient été tôt ou tard fatalement absorbés par la France, l'Allemagne et l'Italie, qui auraient attiré à elles chacune l'élément de sa race.

Prétendre qu'un peuple bi-ethnique et bilingue ne peut former une nation homogène et que la minorité doit parler la langue de la majorité, c'est aller contre tous les enseignements de l'histoire. Toutes les tentatives d'assimilation violentes par la langue n'ont amené que des résultats désastreux. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé en Irlande, dans le Schleswig, en Pologne, en Alsace-Lorraine. On veut *canadianiser* tous ces étrangers que nous a amenés une politique d'immigration justement condamnée. Ce n'est pas par des méthodes prussiennes qu'on y réussira. Toute mesure de coercition rendra très difficile et retardera le résultat désiré. Au lieu de leur imposer brutalement une langue, on devrait se servir de leurs langues respectives pour leur expliquer les institutions canadiennes et créer chez eux petit à petit une mentalité canadienne. C'est dans leur langue maternelle que ces étrangers apprendront à connaître et à aimer leur nouvelle patrie.

* * *

Par ignorance ou parti-pris, nos adversaires affectent de mettre le français sur le même pied que les autres langues étrangères. Cependant l'article 177 (premier paragraphe) de la loi scolaire de notre province autorise "un cours primaire en français",—chose que ne veulent malheureusement pas comprendre nombre de nos commissions scolaires franco-canadiennes, qui ne croient pouvoir accorder au français qu'une demi-heure ou une heure à la fin de la classe. Notre langue a donc un droit légal reconnu à l'école, droit basé sur la constitution elle-même qui consacre deux langues officielles. Le Canada est un pays essentiellement bilingue, ce qui n'est pas un phénomène dans l'Empire britannique, puisque le même état de choses existe en Irlande, en Ecosse, dans les Iles Anglo-Normandes, dans la République Sud-Africaine, à Malte et ailleurs.

En laissant aux provinces le droit de légiférer en matière d'éducation, les Pères de la Confédération n'ont certainement pas entendu permettre qu'elles puissent se prévaloir de ce droit pour opprimer la minorité de l'une ou de l'autre langue. Toute atteinte aux droits du français est donc une violation du pacte fédéral. C'est autour de ce "chiffon de papier" que nous avons à livrer bataille. Encore une fois, l'élément fanatique de la province essaie de jeter la panique parmi la population de langue anglaise en tâchant de la persuader que les institutions britanniques sont en danger si le principe de l'anglais exclusif à l'école n'est pas adopté par la convention de Saskatoon. Nous savons par expérience que ces appels désespérés réussissent toujours dans une certaine mesure et nous serions gravement coupables de ne pas y apporter une sérieuse attention. De nombreuses commissions scolaires franco-canadiennes nous ont déjà fait connaître leur intention d'être représentées. Nous comptons bien que pas une ne fera défaut. Mais ce n'est pas tout: il faut encore que chacune d'elles envoie le plus de délégués possible. Soyons bien convaincus que le résultat dépendra uniquement d'une question d'effectifs de part et d'autre.

Surtout, qu'on ne dise pas: "A quoi bon? ils sont les plus nombreux et nous serons sûrement battus..." Il n'est nullement démontré que les adversaires du bilinguisme soient en majorité dans la province. Et quand bien même cela serait, le devoir nous commanderait encore de leur résister dans toute la mesure de nos forces. Il faut à tout prix montrer qu'une notable partie de la Saskatchewan refuse énergiquement d'endosser le programme néfaste de l'élément fanatique du Canada. Et cela, nous le pouvons.

SIMPLES NOTES

Le gouvernement français a décidé d'accepter un monument commémoratif de la bataille de la Marne offert par un comité américain. Il sera érigé sur l'un des points déjà désignés spécialement pour commémorer ce grand événement.

* * *

M. Wm. Proudfoot, le nouveau chef de l'opposition, déclare qu'il serait profitable pour le pays que les anciennes lignes de parti ne soient jamais reformées telles qu'elles existaient autrefois.

* * *

La duchesse de Devonshire est l'âme dirigeante d'un grand mouvement d'économie domestique à Rideau Hall. D'une façon modérée et sans ostentation, elle a apporté des réformes économiques importantes et donné un exemple qui pourrait être suivi avec profit dans des foyers plus humbles.

* * *

En septembre 1896, à Ottawa, un groupe influent de Canadiens français remerciait de leurs services les instituteurs congréganistes parce qu'ils faisaient la part trop grande au français dans leur enseignement. En janvier 1916, à Ottawa encore, un groupe de Canadiennes françaises faisait le siège de l'école Guigues pour assurer l'enseignement du français à leurs enfants. Ce contraste, à vingt ans de distance, met en parfait relief la renaissance française dans l'Ontario.

* * *

Le Wall Street Journal *déclare qu'à l'heure actuelle les Alliés détruisent plus de sous-marins allemands qu'il ne s'en construit dans le même temps. C'est en effet une moyenne de 38 par mois qui sont coulés ou capturés, tandis que les Allemands ne peuvent en mettre à flots que 23 par mois.*

* * *

Depuis trois ans et demi que dure la guerre, la maladie, la famine et les expulsions ont réduit la population juive de Jérusalem à 33,000, soit environ 40 pour cent de moins de ce qu'elle était avant la guerre.

* * *

Léon Daudet, étudiant dans l'Action Française *la connexion qui existe entre les différentes affaires de trahison et l'apport appréciable de la documentation américaine, écrit ce qui suit: "Cet apport américain équivaut, dans l'affaire Bolo et pour le succès de la guerre, à beaucoup plus de trois corps d'armée. Je mets en fait que la fusillade du seul Bolo arracherait à la mort plusieurs dizaines de milliers de soldats français. Mais il est bien certain que Bolo, une fois devant le Conseil de guerre, n'a plus qu'une chance de sauver sa peau: c'est de manger le morceau, quand à Caillaux."*

* * *

Il y a actuellement à Washington une armée qui fait peu de bruit mais beaucoup de besogne pour le succès de la guerre. Elle comprend douze mille sténographes et clavigraphes recrutés dans tous les Etats de l'Union. La plupart sont des jeunes filles dont le concours est aussi indispensable à une nation en guerre que celui des soldats au front.

* * *

On calcule que depuis la guerre, 800,000 nègres ont quitté les Etats-Unis du Sud pour ceux du Nord, où ils sont mieux traités. Si ce courant continue, il en résultera une crise pour les industries et la culture dans les Etats du Sud.

* * *

Le "Monde Ouvrier", organe des ouvriers syndiqués de Montréal et de la province de Québec, déclare que la main-d'oeuvre ne fait pas défaut au Canada, mais qu'elle est mal répartie.

* * *

Tragédie en 3 actes:

Lombardus Muller, de Paterson, N.J., prophétisa un jour que le kaiser mourrait le 18 janvier 1918.

Le 18 janvier arrive. Le kaiser ne meurt pas.

De désespoir, Lombardus Muller se tue d'un coup de revolver.

Encore une atrocité de Guillaume l'Assassin.

* * *

L'Eglise protestante d'Angleterre continue de se voir envahie de pratiques en honneur dans l'Eglise catholique. Certains Anglicans font une propagande habile et multiforme en faveur de l'Angélus.

* * *

"C'est par l'initiative du monde ouvrier que renaîtra la paix", affirme Arthur Henderson, chef ouvrier anglais et ancien membre du cabinet de guerre britannique,mais seulement lorsque les ouvriers auront établi, dans une conférence entre eux, les conditions d'une paix démocratique honorable, digne des sacrifices sans nom que les peuples ont consentis.

* * *

On estime que les vivres, munitions et le reste affectés au ravitaillement de chaque homme outre-mer occupent 7 tonnes en moyenne à bord des navires. Un million de soldats américains exigeront donc 7 millions de tonnes en service continu. C'est énorme.

* * *

La guerre coûte aux Etats-Unis près d'un milliard par mois. Ça va bien! Ceux qui profitent de la dépense de cette jolie petite somme n'ont sans doute pas hâte que cela finisse.

Les Orangistes et la Convention à Saskatoon

A son assemblée régulière du 6 courant, les orangistes de la loge Kitchener, à Prince-Albert, ont adopté les deux résolutions suivantes :

LES ÉCOLES ET LA LANGUE

"Attendu qu'une saine politique demande que chaque enfant de la Saskatchewan reçoive une bonne connaissance pratique de l'anglais et que pour atteindre ce but, la langue anglaise devrait être le seul medium d'instruction dans les écoles publiques de la province: attendu que certains privilèges ont été accordés par la clause 177 de la loi scolaire aux Canadiens français et aux autres nationalités non anglaises d'obtenir pour leurs enfants l'instruction dans leur propre langue maternelle: attendu que ceci était supposé être simplement toléré et ne pas supplanter le paragraphe de la dite clause d'après lequel "l'enseignement dans toutes les écoles se donne en langue anglaise": attendu qu'il s'est glissé des abus de différentes sortes, que l'instruction bilingue a été donnée dans certaines écoles au point de négliger l'anglais: qu'il soit résolu que nous, membres de la Kitchener L. O. L. No. 2671, prions la Grande Loge de demander le rappel de la clause 177 de la loi scolaire, à l'exception de ces mots: "L'enseignement dans toutes les écoles se donne en langue anglaise": que la Grande Loge insiste pour la suppression des manuels autorisés suivants: *Canadian Catholic Readers, Bilingual series of Readers, German Eclectic Readers*, qui tendent à la propagation d'idéals hostiles aux meilleurs intérêts de la province, et qu'un système uniforme de livres de lecture anglais soient autorisés."

CONVENTION DES COMMISSAIRES

"Résolu que la Kitchener L. O. L. No. 2671", réunie en assemblée générale, insiste respectueusement auprès de tous les commissaires de langue anglaise sur l'importance d'assister à la convention des commissaires d'école qui se tiendra à Saskatoon les 20 et 21 février, pour assurer que la langue anglaise sera la seule enseignée dans la province de la Saskatchewan."

Comment le ministre juif Sonnino d'Italie a tué la paix

" A un certain moment, écrit l'*Univers*, le Saint Siège et les nouveaux souverains d'Autriche avaient élaboré un projet de paix séparée regardant l'Autriche, la Bavière et la Bulgarie qui se détachaient de l'Allemagne, la véritable ennemie. L'Angleterre et un des meilleurs hommes d'Etat de la République étaient prêts à y souscrire. On m'assure même qu'ils avaient donné leur approbation.

"Mais, M. Sonnino, judéo-protestant, mis au courant de l'affaire, intervint en hâte et fit tout naufrager, en faisant triompher le point de vue italien qui considère comme la véritable ennemie, l'Autriche."

Et c'est ainsi, peut-on dire, que par haine du Saint-Siège, et du catholicisme, par haine de puissances catholiques qu'il veut faire dépecer, en protégeant l'Allemagne protestante, le ministre des affaires étrangères d'Italie a tué la paix.

Importantes décisions vendredi

Vendredi prochain aura lieu à Ottawa une importante conférence à laquelle assisteront tous les premiers ministres du Canada. Ces délibérations porteront principalement sur l'augmentation de la production agricole. Le but premier de la réunion est de tracer des plans qui permettront aux administrations provinciales de coopérer dans toute la mesure du possible avec les efforts du gouvernement fédéral. Plusieurs propositions seront examinées et l'on en viendra vraisemblablement à une décision immédiate.

Le contrôleur des vivres remplacé par un bureau des vivres—Mobilisation agricole

Un ordre en conseil passé samedi dernier supprime le poste de contrôleur des vivres: les fonctions qu'il remplissait seront confiées à une nouvelle organisation connue sous le nom de "Bureau des vivres du Canada."

Ce bureau se composera de trois membres: H. B. Thomson, qui a succédé à W. J. Hanna comme contrôleur des vivres: hon. C. A. Dunning, trésorier provincial de la Saskatchewan, et J. D. McGregor, du Manitoba. M. Thomson sera président du bureau. M. Dunning s'occupera plus spécialement de la campagne de production. M. McGregor aura à trouver la main d'oeuvre nécessaire pour pousser cette production agricole.

On va s'occuper immédiatement de la mobilisation du travail agricole. Il est question d'avoir 25,000 jeunes gens mobilisés pour commencer.

Aux actionnaires de l'Association Interprovinciale

Nous avons adressé à chacun de nos actionnaires un avis de notre assemblée annuelle qui se tiendra à Saskatoon le 20 février à huit heures du soir.

Au cas où quelques-uns de ces avis se seraient égarés, nous prions nos actionnaires qui lisent le *Patriote*,—et nous espérons qu'ils le lisent tous—de bien vouloir considérer ceci comme une invitation à se rendre à notre assemblée à 211 Cahill Block, la salle des Chevaliers de Colomb.

Nous insistons tout particulièrement pour que tous ceux qui s'intéressent à notre oeuvre nous le témoignent en venant nous encourager de leur présence et de leurs conseils.

En plus du rapport des directeurs, de celui du trésorier et de l'élection des officiers, nous aurons à discuter plusieurs autres importantes questions.

Pour l'Association Interprovinciale
R. DENIS, Secrétaire.

Pas d'élection en Ontario

Le chef de l'opposition à la législature d'Ontario ayant proposé de prolonger la vie du parlement afin d'éviter d'avoir des élections en temps de guerre, le premier ministre Hearst a accepté. Cette extension de pouvoir irait jusqu'à un an ou un temps raisonnable après la fin de la guerre.

Embusqués canadiens à Londres

Ottawa—Le "Citizen" a publié il y a quelques jours une longue lettre ouverte au premier ministre, signée par un lieutenant Quinny, de Winnipeg, revenu du front, il y a deux mois environ. Ce militaire y révèle des faits étonnants sur la façon dont sont "paquetés" les bureaux militaires canadiens à Londres. On y trouve plus d'un millier d'embusqués en uniforme, dit-il, dont la plupart n'ont jamais vu le feu ni traversé en France, sauf peut-être pour ces promenades de dix ou quatorze jours que les vrais soldats appellent des "Cook's tours". Il s'y trouve entre autres, d'après M. Quinny, les fils de deux anciens ministres récemment sortis du cabinet Borden, etc., etc. Cette lettre a fait sensation, et sir Robert Borden n'a pas dédaigné y répondre en faisant publier une déclaration officieuse dans laquelle il est dit que sir Edward Kemp dit que ce n'est pas vrai, ce qui ne constitue pas une dénégation d'une force écrasante, pour qui connaît la mesure des capacités cérébrales de M. Kemp.

En tout cas, un autre militaire revient à la charge, dans le même journal. C'est le caporal White, qui a été employé dans les bureaux du comptable général canadien, à Oxford Circus House, à Londres. Il donne les noms des officiers qui y détiennent des situations, et dont deux seulement ont été au feu. "Le capitaine H. M. Dunn, dit-il, n'a jamais été en France, et a touché une allocation du gouvernement canadien en plus de sa solde, jusqu'à novembre dernier. Le lieutenant L. J. Evans n'a jamais vu ni la ligne de feu, ni même le Canada. C'est un Anglais qui s'est engagé à Londres, dans l'armée canadienne. Sous la loi du service obligatoire anglais, il devrait servir dans l'armée de son pays, mais ayant eu le bon esprit de s'enrôler dans l'armée canadienne, il échappe à cette loi, et jouit des avantages d'une bonne *soft job* aux dépens du Canada. Est-ce juste, demande le caporal White? Je regrette beaucoup d'avoir à révéler un état de choses semblables, continue-t-il, mais si tous ceux qui sont au courant de ce qui se passe là-bas, dans tous les départements en faisaient autant, le public serait renseigné et bien des abus seraient corrigés. Il ne manque pas de vétérans canadiens capables de remplir n'importe quelle situation dans les bureaux militaires, et pourquoi faut-il que ce soit des hommes qui n'ont pas été en France, ni même en certains cas, au Canada, qui détiennent ces positions? Encore une fois, est-ce juste?"

Deux nouveaux sénateurs pour l'Alberta

Le gouvernement fédéral a nommé deux nouveaux sénateurs pour l'Alberta: ce sont MM. Edward Michener, chef de l'opposition provinciale, et Wm. J. Harmer, sous-ministre des chemins de fer et des téléphones. Le premier est conservateur et le second libéral.

Il reste encore quatre vacances à remplir: deux de l'Ontario, une de la Saskatchewan et une de la Colombie Anglaise.

LES FRANCO-CANADIENS ET LA LANGUE ANGLAISE

M. Raymond Denis répond au "Star" de Saskatoon

[illegible]

... English ... [illegible] ... language. ... will speak French ... French who speak English ... not do the same.

In Belgium they speak two languages ... have they ... the whole world ... ted against the ...

In the province of Quebec ... nes a great ... of people ... dly speak French and still they ... no better soldiers and no more ... al people to their government ... se Frenchmen.

Lloyd George speaks the Gaelic ... ge as well as the English, nevertheless is he not a patriot? No, bilingualism is not an obstacle to the patriotism and progress of a nation.

As far as business and trade is concerned, to talk two or more languages is an economic factor of great importance.

And here in Canada this bilingualism would be a most desirable thing ... the moral alliance between the descendants of the two old nations ... are fighting together and shedding their blood for the sake of civilization. This would be more patriotic than any action consisting in ... every occasion to excite citizens of the same country one against the other. We should try to know better ... representatives' ideas and in this ... we would come to appreciate and respect mutually our creeds and traditions.

This is a national problem, a work which I take pleasure to invite the Saskatoon Daily Star to co-operate.

I hope that you will kindly give my letter the hospitality of your columns.

And I beg to remain,

"Yours respectfully,

R. DENIS.

M. Sévigny a trouvé un remplaçant

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je vous inclus le montant $1.50 pour renouvellement de mon abonnement à votre journal. De plus $0.65 pour le livre de M. Bilodeau intitulé "Chemin faisant."

De plus $1.50 pour abonnement à votre journal au nom d'un de mes frères de la province de Québec, qui certainement sera content de remplacer l'ex-ministre Sévigny.

Voici son adresse N. Pelletier, S.-François, Montmagny, Québec.

Permettez-moi de vous féliciter ... [illegible]

L'école libre au Manitoba

[illegible]

"Pas"

Depuis longtemps il existait un différend entre deux groupes de la population au sujet du nom de cette ville. Les uns voulaient que ce soit "Le Pas", les autres optaient pour "The Pas". Pour régler la question, le département des Postes, de l'avis de la Société de Géographie du Canada, a décidé que le nom serait "Pas" tout court. Depuis le 1er janvier de cette année, donc, tout ce qui émane du bureau de poste porte le nom gracieux de "Pas", c'est-à-dire "rien".

Du blé pour les Alliés

Les alliés devront importer cette année au moins 115,000,000 minots de blé. Dans ce but, le Canada devrait produire 250,000,000 de plus. La Saskatchewan aura besoin ce printemps et cet été d'un surcroît de 10,000 hommes et de 15,000 pour le temps des récoltes. Les autres provinces auront aussi grandement besoin de bras.

Mort de M. l'abbé J. V. Joubert, procureur de l'archevêché de Saint-Boniface

M. l'abbé J. V. Joubert, procureur de l'archevêché de Saint-Boniface, est décédé le 1er février à l'hôpital, à la suite d'une opération pour l'appendicite.

Né à Saint-Pierre-Jolys, Man., le 4 mars 1879, M. l'abbé Joubert avait fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Il avait été ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Langevin.

Après trois années passées dans le ministère paroissial, il devint directeur du Petit Séminaire naissant de Saint-Boniface. En 1911, il fit un séjour d'une année à Rome. A son retour, il exerça les fonctions d'économe à l'archevêché de Saint-Boniface ... [illegible] ... jusqu'à sa mort.

[illegible]

M. Jacques Parent

[illegible] ... Morris, Man. ... Rochester, Minn.

Du français à l'usage des soldats ontariens

[illegible] ... *Devoir*.

[illegible] ... *Citizen* ... langue française ... [illegible] ... *Wite Press Association*, de New-York, MM. Bigot et Bonnet.

Dédié aux soldats de langue anglaise allant servir en France, cet ouvrage constitue plutôt une sorte de vocabulaire du langage familier, sans s'effaroucher devant un peu d'argot. Aussi est-il fort amusant de prendre connaissance des extraits qu'en donne le journal anglais d'Ottawa.

"On lit d'abord la phrase en anglais "*Will you show me the way, please*" Puis vient la traduction française: "Voulez-vous m'indiquer le chemin, s'il-vous plaît?" Then the pronunciation, continue le journal. "*Voolay-voo mandeekay leh shemen, seel voo play?*"

Voilà une langue nouvelle à la lecture en tout cas, et l'on ne peut s'empêcher de plaindre le pauvre jeune Ontarien à qui ses parents ont refusé toute chance, dans sa jeunesse, d'apprendre la langue de ses compatriotes, et qui se voit obligé un bon jour de demander à une dame quelconque, en France "*Dha feel ay day zaygueeye*" (du fil et des aiguilles).

La leçon 31 a trait à la conversation courante des soldats dans les tranchées: "*Voo zabley voo fair enhquelay*", dit charitablement un poilu à son copain anglais, probablement en train d'allumer sa pipe au-dessus d'une caisse d'explosifs. A quoi l'*Angliche* répondra sans doute, avec l'accent découragé du vrai Parigot lassé de toute l'affaire: "*Oh! la! la! Oooskay Pahntroosh!*" ce qui revient à dire, en revenant à l'orthographe usuelle: "Où-s qu'est Pantruche ?")

Et Pantruche, si l'on en croit des autorités compétentes, c'est le quartier de Pantin, à Paris, que se rappellent affectueusement les soldats de la République lorsque le ... rôde autour du cantonnement. Mais tout de même, nous voudrions entendre M. Hocken, à la prochaine session, ou encore le docteur Edwards ... à la fin de quelque longue séance: "*Oooskay Pah ... oosh*"

A quoi nous sommes certain que M. Jacques Bureau trouverait quelque chose à répondre.

La gazoline

[illegible]

Marie, mère de Dieu et mère des hommes

Mandement de S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O. M. I., évêque de Prince-Albert

Nos Très Chers Frères:

Dans notre lettre pastorale pour le careme 1916, nous vous avons parlé du Sacré-Cœur de Jésus. Nous vous avons dit l'origine, la nature et les effets de cette grande et sublime dévotion. Nous vous avons engagés fortement à répandre cette dévotion dans vos paroisses, vos missions, vos familles, parmi vos amis, et tous ceux sur lesquels vous pourriez avoir quelque influence. Nous vous avons demandé de bien vouloir prier le Sacré-Cœur de Jésus pour nous afin qu'il nous accorde la santé, la force, le courage pour vous continuer notre tendre affection et notre entier dévouement. Il nous a été doux, Nos Très Chers Frères, de constater que vous n'avez pas oublié nos pressantes recommandations. Le culte du Sacré-Cœur s'est répandu et se répand tous les jours davantage dans notre diocèse, et grâce aux prières ferventes que vous avez adressées de toutes parts vers le Ciel, la miséricorde infinie de Dieu nous a rendu assez de santé pour pouvoir continuer quelque temps encore nos travaux apostoliques. Aussi notre âme déborde de reconnaissance envers le divin Cœur de Jésus et envers Celle qui, après Lui et avec Lui, est la grande dispensatrice des grâces. Nous voulons dire l'Auguste Vierge Marie.

Vous ne serez donc pas étonnés, Nos Très Chers Frères, si après vous avoir parlé du Fils, Nous vous parlons de la Mère, et si la lettre pastorale de cette année est consacrée à ranimer dans vos âmes la dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.

Marie, mère de Dieu, Marie mère des hommes: telles sont les deux idées qui renferment tout quand il s'agit de la Sainte Vierge. Telles sont les deux idées que nous développerons pendant quelques instants. Elles vous sont sans doute familières, mais laissez-nous vous les exposer encore une fois. "On ne parlera jamais assez de la Sainte Vierge," dit saint Bernard. *De Maria nunquam satis.* D'ailleurs, toutes les fois qu'on étudie le mystère de Marie, on y trouve des horizons nouveaux, et d'une plus grande connaissance jaillit un plus grand amour.

I.—MARIE, MÈRE DE DIEU

Nous n'adorons que Dieu seul, Nos Très Chers Frères, mais nous honorons la Sainte Vierge Marie plus que tous les anges et tous les saints, parce qu'elle est la Mère de Dieu. Ce titre de mère de Dieu, donné à Marie, est solidement établi par la Sainte Ecriture. Consultons, en effet, nos Saints Livres.

"*Dieu*, dit l'apôtre saint Jean, *a tant aimé les hommes qu'il a donné son Fils unique pour les racheter, afin que ceux qui croiront en Lui aient la vie éternelle.*". (Jean III, 16).

La seconde personne de la Sainte Trinité est donc venue sur la terre, elle a pris notre nature: un Dieu s'est fait homme, il s'est rendu semblable à nous, en tout, sauf le péché. Et comment s'est accomplie cette merveille digne de l'admiration de tous les siècles et de l'éternelle reconnaissance des hommes? Le prophète Isaïe nous a expliqué à l'avance ce grand prodige, quand il a dit: "*Une Vierge concevra et enfantera un Fils, dont le nom sera Emmanuel*" c'est-à-dire Dieu avec nous. (Is. VII, 14). Et lorsque l'archange Gabriel vint demander à Marie son consentement pour réaliser les adorables desseins du Très-Haut, il lui dit: "Vous mettrez au monde un Fils et vous l'appellerez *Jésus... le Seigneur lui donnera le trône de David son père et il règnera éternellement sur les enfants de Jacob. C'est la vertu du Très Haut qui opèrera en vous ces grandes choses, car le saint qui naîtra de vous s'appellera le Fils de Dieu.*" . . (Luc I, 30-35).

Tels sont, Nos Très Chers, Frères, les actes authentiques de la naissance du Fils de Marie; ils ont été inspirés par le Saint Esprit aux prophètes et aux évangélistes; ils ont été confirmés dans la généalogie du Sauveur que Saint Mathieu termine par ces mots: "*Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ.*" (Math. I, 16).

Les textes de la Ste Ecriture nous affirment donc clairement d'abord que "Jésus est le vrai Fils de Marie." Et les mêmes textes nous affirment également que "Jésus, Fils de Marie, est vraiment Dieu". Ils l'appellent le *Christ*, le *Fils de Dieu*, l'*Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. L'Evangile nous raconte que sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, s'écria en recevant chez elle la Sainte Vierge: "*D'où me vient cet honneur que la mère de mon Dieu daigne me visiter?*" Y a-t-il rien de plus clair que ces paroles divinement inspirées?

Aussi, Nos Très Chers Frères, pour nier que Marie est la Mère de Dieu, il faudrait non seulement supprimer les textes que nous venons de citer, mais déchirer l'Evangile tout entier. Qu'est-ce en effet, que l'Evangile, sinon l'irréfutable preuve que l'histoire nous donne de la divinité de Jésus-Christ? La vie et les vertus du Sauveur, ses miracles et ses paroles, tout en un mot, dans le récit évangélique, constitue pour les incrédules de tous les temps une écrasante démonstration de cette vérité fondamentale de la foi chrétienne: "Jésus-Christ est le Fils de Dieu, égal à son Père et Dieu comme lui," selon l'affirmation solennelle qu'il en a donnée lui-même: "*Ego et Pater unum sumus*". Moi et mon Père nous sommes une même chose. Et puisque Jésus-Christ est *Dieu*, il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que Marie, sa mère, possède réellement le titre de *Mère de Dieu*. Une créature devenue mère de Dieu! un Dieu fils d'une femme! est-ce possible? "Rien n'est impossible à Dieu" nous répond la Ste Ecriture.

Les hérétiques des premiers siècles ont essayé de supprimer ce mystère. Les uns ont dit que le corps du Christ n'était qu'un fantôme, les autres que Jésus-Christ n'était pas Fils de Dieu: Nestorius a partagé en deux la personnalité du Christ, il a séparé le Fils de Dieu du Fils de Marie; mais ces révoltes de l'orgueil de la raison contre l'autorité de la foi ont abouti au triomphe de la croyance de la sainte Eglise. Les conciles d'Ephèse et de Constantinople ont écrasé l'erreur et proclamé à la face du monde que les deux natures, divine et humaine, sont réunies sans confusion aucune dans l'unique personne de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et que Marie doit véritablement être regardée comme Mère de Dieu: puisque celui qu'elle a mis au monde est Dieu et homme tout ensemble.

Il n'est pas inutile de remarquer, Nos Très Chers Frères, qu'en proclamant cette vérité l'Eglise n'a jamais enseigné que Marie ait donné naissance à la nature divine du Fils de Dieu. Non, Marie n'est point la mère de la *nature divine*, ce qui serait absurde, mais elle est la mère d'une *personne divine* pour la raison très simple que cette personne possède, par son incarnation, un corps humain et une âme humaine. Ils ont donc bien tort, les hérétiques qui nous accusent faussement de faire de la Vierge Marie une divinité en l'appelant Mère de Dieu. Il est facile, d'ailleurs, d'éclairer la vraie doctrine par la comparaison suivante: Quand un homme est élevé aux honneurs de la prêtrise, ce n'est point sa mère qui lui a donné la grande dignité sacerdotale, ce n'est point sa mère qui l'a fait prêtre, et pourtant chacun dira en montrant cette femme: Voilà la mère d'un prêtre! Eh bien, de même aussi, en désignant Marie, tout chrétien doit dire: Voilà la mère d'un Dieu! Pourquoi? Parce que Marie a donné un corps humain à la personne du Fils de Dieu.

Le corps de Jésus-Christ, en effet, n'est pas une simple apparence, une ressemblance avec celui des hommes, c'est la chair et le sang d'une femme, fille d'Adam, c'est notre chair et notre sang. Il devait en être ainsi pour que le Sauveur ait pu s'appeler le "Fils de l'homme." Le Verbe divin a donc demandé à Marie la chair dont il voulait se revêtir. Il a contracté ainsi avec elle l'union ineffable qui existe entre l'enfant et sa mère et crée entre eux comme une mystérieuse identité. Voilà pourquoi saint Augustin nous dit: "*Caro Christi, caro Mariae*", "*La chair du Christ est la chair de Marie*", et Bossuet appelle Marie "*un Christ commencé.*"

Avez-vous bien réfléchi, Nos Très Chers Frères, aux conséquences de la maternité divine en ce qui regarde Marie elle-même? Il en résulte d'abord pour elle une gloire et une grandeur que la parole humaine est impuissante à exprimer. Cette humble Vierge se trouve ainsi élevée au-dessus de toute créature existante et même possible. Car il est impossible d'imaginer, pour une créature, des rapports plus intimes que ceux qui existent entre le Créateur et son Auguste Mère. "Marie est placée, dit saint Thomas, sur les confins de la divinité. *Maria fines divinitatis propinquius attingit.*"

L'histoire rapporte que l'Eglise grecque, si dévote autrefois envers la Vierge Marie, ne mettait jamais sur ses images et ses statues aucune couronne, ni d'or, ni d'argent, ni de perles, ni de pierres précieuses; elle écrivait simplement sur le front, en lettres d'or, cette seule parole: "*Theotocos*, Mère de Dieu." Ce seul mot, exprimant les relations essentielles qui existent entre Dieu et la Très Sainte Vierge, résume en effet toutes les louanges et toutes les gloires de Marie.

Et rien ne vint jamais briser ces relations si étroites que la maternité divine avait établies entre Jésus et Marie. Partout et toujours Marie fut unie au Rédempteur du monde. Elle l'avait vu naître: elle le vit mourir. Elle avait entendu ses premiers cris d'enfant: elle entendit aussi la dernière recommandation de son âme à son Père Céleste. Elle avait pris soin de lui pendant son enfance: elle l'assista à ses derniers moments. Elle a partagé avec lui on peut dire toutes les douleurs et toutes les tribulations. Elle s'exila avec lui en Egypte, fuyant la colère d'Hérode. Elle le nourrit pendant ses jeunes années et souffrit la faim avec lui. Elle supporta la pauvreté avec lui, pendant sa jeunesse, à Nazareth. Elle le chercha malgré les calomnies, et les persécutions, les bourreaux et la croix. Il y a des saints qui ont été unis à Jésus-Christ par des liens bien intimes: mais, nous avons raison de le répéter, aucun ne lui a été aussi étroitement associé que Marie.

L'incomparable dignité de Mère de Dieu, que nous venons d'examiner brièvement, entraîne avec elle un double privilège: l'Immaculée Conception et la Virginité perpétuelle de la Très Sainte Vierge.

L'Immaculée Conception d'abord.

Il convenait que le Fils de Dieu se choisit une Mère sans tache. Comment aurait-il pu en être autrement? Est-ce que le Dieu infiniment saint, qui n'admet aucune limite en sa perfection, et dont le regard lumineux trouve des taches jusque dans les anges, est-ce que ce Dieu aurait jamais pu consentir à prendre pour Mère une pècheresse? Non, c'est impossible. "Il fallait, dit saint Augustin, qu'un Fils très pur, un Fils ayant dans le Ciel un Père immortel, eût aussi sur la terre une mère très pure, exempte de tout péché." Aussi les docteurs de l'Eglise n'ont pas craint d'avancer que, par une grâce toute spéciale, Marie a été préservée, non seulement de tout péché actuel, mais même du péché originel: autrement l'on ne comprendrait pas, disent-ils, l'éternelle inimitié prédite entre elle et le démon. Comment aurait-elle pu subir le joug de Satan, celle qui devait lui écraser la tête? Lucifer avait entraîné Eve, et par elle Adam, à désobéir à Dieu; une femme avait été la première cause de notre ruine: la nouvelle Eve appelée à réparer la faute de la première, ne pouvait pas en subir les funestes conséquences. Aussi tandis que tous les fils et toutes les filles d'Adam, sans exception, ne paraissent ici-bas que marqués d'une souillure humiliante, Marie, au contraire, sera immaculée comme son divin Fils. Le Saint-Esprit, habitant dans son âme, peut lui dire dès le premier instant de son existence ces paroles du Cantique: "Vous êtes toute belle, ma bien-aimée et il n'y a aucune tache en vous." (Cant. IV, 7.)

Le second privilège exigé par la maternité divine est celui de la virginité perpétuelle, "*Un Dieu*, nous dit saint Bernard, *ne pouvait naître que d'une vierge; une vierge ne pouvait enfanter qu'un Dieu.*" (S. Bern. in 3 Noct. Fest. Purit. B. M. V.) Ces paroles sont l'expression même de la foi chrétienne, d'après laquelle Marie est la Vierge par excellence, la Vierge incomparable, la Vierge sans tache, plus pure que les anges. Devant elle l'ange Gabriel s'était incliné en disant: "*Le Saint-Esprit descendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.*" Ces paroles et celles du prophète Isaïe sont une irrécusable preuve de l'ineffable virginité de la Très Sainte Vierge.

Que Marie ait toujours été vierge, avant, pendant et après la naissance du Sauveur, c'est une vérité de foi définie par l'Eglise. Bien insensés sont donc ceux qui se scandalisent d'entendre les auteurs sacrés nous parler du père, des frères et des sœurs du Christ! Ils devraient savoir que c'était l'usage, chez les juifs, d'appeler "frères", non seulement les frères selon la chair, mais même les cousins et les autres parents éloignés. Marie elle-même a pu appeler Joseph "père" de l'enfant Jésus, dans le sens de père adoptif, de chef de la Sainte Famille; elle a appelé Jésus son "premier-né", parce que ce mot, d'après le langage de cette époque, signifiait aussi *fils unique*. Il faut n'être plus chrétien pour ne pas comprendre les hautes convenances du privilège de la perpétuelle virginité de Marie, tel que le proclament les monuments de tous les siècles et les symboles de foi de l'Orient et de l'Occident.

Pour vous, Nos Très Chers Frères, nous savons que vous croyez ces vérités: grâce à Dieu, la foi est dans vos âmes: votre intelligence est docilement et fermement attachée aux dogmes de la sainte Eglise.

Si cependant nous vous rappelons ces enseignements, c'est que nous désirons les voir pénétrer si profondément dans vos cœurs qu'ils deviennent la règle de votre conduite. Le cœur de Marie a puisé constamment la pureté et la sainteté dans le cœur de son divin Fils. Si nous voulons, nous aussi, purifier et sanctifier nos âmes, si nous voulons obtenir les grâces dont le Sacré-Cœur est la source, adressons-nous à Marie. *Ad Jesum per Mariam.* O Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

II—MARIE, MÈRE DES HOMMES

Après avoir considéré Marie comme Mère de Dieu, il nous reste à la considérer comme mère des hommes.

Dieu connaît bien le cœur de l'homme, Nos Très Chers Frères, et il a pour nous toutes les délicatesses. Pauvres pécheurs que nous sommes, nous savons bien sans doute que Dieu est infiniment bon et miséricordieux, mais nous ne pouvons oublier sa justice infinie, et nous tremblons devant sa majesté redoutable. Aussi Dieu a voulu, pour ainsi dire, calmer nos frayeurs et s'attirer notre confiance en nous disant: Adressez-vous à ma mère, elle est aussi la vôtre. Elle n'a pas la puissance qui punit, mais seulement celle qui pardonne. Elle est toute remplie de compassion et de tendresse. Elle intercède, elle ne condamne jamais.

Ecoutez, Nos Très Chers Frères, cette parole qui tombe du haut de la croix: "Femme, dit Jésus à Marie en lui montrant saint Jean, voilà votre fils": et à l'apôtre il dit: "Voilà votre mère," désormais Jean sera l'enfant de Marie.

Or, les Pères et les Docteurs de l'Eglise, interprètes de la tradition chrétienne, nous affirment que, dans la pensée de Jésus, saint Jean représentait tous les hommes. C'est donc à chacun de nous que Jésus a dit: Voilà votre mère. *Ecce mater tua.*

C'est l'humanité tout entière que Jésus appelle dans les bras de Marie. L'Eglise n'a jamais cessé de nous enseigner cette vérité: Marie est notre mère à tous.

Elle est notre mère parce qu'elle nous a donné la vie, non pas la vie périssable du corps, mais la vie surnaturelle de l'âme, c'est-à-dire la grâce sanctifiante dont Notre divin Sauveur est la source.

En nous donnant le Sauveur, Marie nous a donné la source de la grâce, elle a été l'instrument indispensable de notre salut. Nous devons ajouter qu'elle a coopéré volontairement à nous sauver. Elle a, en effet, librement accepté d'être la mère du Rédempteur, de lui fournir ce corps destiné à être immolé et ce sang destiné à être répandu. Elle a pris part ensuite à l'immolation du Calvaire. Debout au pied de la croix et souffrant dans son cœur les mêmes souffrances que son divin Fils, elle a offert à Dieu le sang de Jésus pour nous. Elle a été ainsi la Vierge sacerdotale offrant le sacrifice avec Jésus, le Souverain Prêtre, et elle a mérité d'être appelée notre corédemptrice.

Après Jésus, c'est donc à Marie, notre mère, que nous devons la rédemption, c'est-à-dire le salut de nos âmes. Et non seulement Marie a contribué à nous racheter pendant que son divin Fils était sur la terre, mais elle continue tous les jours, dans le Ciel, à travailler à notre salut.

Dans le ciel nous avons, pour Médiateur et pour avocat auprès de Dieu, Jésus-Christ le Fils de Dieu fait homme. Mais si l'Homme-Dieu est le seul et unique "Médiateur" *de justice*, puisque lui seul est mort pour nous sur la croix, il est certain cependant qu'il y a *après lui*, entre lui et nous, des médiateurs d'intercession. Jésus-Christ intercède continuellement pour nous en montrant à son Père les cicatrices de ses mains et de ses pieds. Mais en priant pour nous, il ne supprime pas les prières des saints, des anges et des hommes. Au contraire, il réunit dans ses mains toutes les supplications des créatures pour les présenter à Dieu son Père. Or, parmi ces supplications, il y a celles de la Bienheureuse Vierge Marie. Les prières de la Ste Vierge sont si puissantes sur le cœur de son divin Fils qu'on a appelé Marie la "toute puissance suppliante" et qu'on lui a donné le titre de "Médiatrice" auprès du Médiateur et d'Avocate auprès du suprême avocat, Notre Seigneur Jésus-Christ. Oui, Nos Très Chers Frères, Marie est dans le Ciel notre médiatrice; elle n'est pas une médiatrice de justice, c'est vrai, mais elle est une *médiatrice de grâce et d'intercession*, et cette médiatrice est, non pas absolument, mais moralement nécessaire, dit saint Alphonse de Liguori. Vous entendez, Nos Très Chers Frères, l'enseignement des saints et des docteurs de l'Eglise: l'intercession de la Sainte Vierge nous est moralement nécessaire, car Dieu veut que toutes les grâces qu'il nous accorde passent par les mains de Marie.

Aussi saint Bernard nous dit-il: "En tout et toujours, dans la joie, dans la douleur, dans le péril, regardez Marie, invoquez Marie." Elle est notre vie, notre douceur, notre espérance. *Vita, dulcedo, spes nostra.* Elle est la mère de la grâce, comme le chante l'Eglise, la trésorière de Dieu, la distributrice de toutes ses faveurs, le canal de toutes ses bénédictions.

Saint Bernardin de Sienne ne craint pas de dire que tout est soumis à son empire et que Dieu lui-même lui obéit, ce qui signifie, dit saint Alphonse, que le Seigneur exauce ses prières comme s'il exécutait des ordres.

Marie n'est pas seulement puissante, elle est compatissante. Denis le Chartreux l'appelle l'unique refuge des âmes abandonnées, l'espérance des malheureux et l'avocate de tous les pécheurs qui ont recours à elle. Quoi d'étonnant, après cela, que de toutes parts la foule des malheureux élève des cris vers son trône. C'est à elle que le soldat, qui se jette dans le hasard des batailles, se hâte d'adresser ses vœux; c'est elle que le coupable harcelé de remords réclame pour son avocate. C'est elle que les orphelins nomment leur mère; les prisonniers, leur libératrice; les voyageurs égarés, leur guide; les affligés, leur consolatrice; les malades, leur guérison; toutes les âmes désespérées, leur espoir.

Ce ne sont pas seulement les chrétiens pris individuellement qui se mettent sous la protection maternelle de Marie; mais c'est l'Eglise catholique tout entière.

Marie protège l'Eglise contre ses ennemis. Terrible comme une armée rangée en bataille, elle n'a jamais laissé entamer par aucune erreur la citadelle de l'orthodoxie. Les Pères du Concile d'Ephèse, après avoir vengé la gloire de la Mère de Dieu contre Nestorius, se sont écriés dans un transport de joie et de reconnaissance: "Réjouissez-vous, Vierge Marie, car la vertu seule de votre nom a détruit toutes les hérésies dans le monde entier! *Gaude, Maria Virgo, quia cunctas haereses sola interemisti in universo mundo.*"

Non seulement la Très Sainte Vierge sert de rempart à la Cité Sainte: mais c'est grâce à elle que l'Eglise n'a cessé de s'agrandir merveilleusement à travers les siècles: "C'est par elle, dit encore le Concile d'Ephèse, que l'humanité asservie au joug de l'idolâtrie est venue à la connaissance de la vérité, que toutes les nations ont été amenées à la pénitence et que toutes les églises du monde ont été fondées". Aussi saint Proclus appelle-t-il Marie le diadème de l'Eglise, *Ecclesiae diadema.*

Pour compléter la doctrine que nous venons de vous exposer, Nos Très Chers Frères, il faudrait faire un résumé des miracles obtenus par l'intercession de Marie; mais d'énormes volumes ne suffiraient pas à ce travail, car toutes les pages de l'histoire de l'Eglise sont remplies de ces merveilles. Nous nous contenterons de rappeler à votre mémoire quelques-unes des principales apparitions de la Reine du ciel à ses fidèles serviteurs. Marie s'est montrée à saint Dominique pour lui faire prêcher le Rosaire, au bienheureux Simon Stock pour lui donner le scapulaire, à la Sœur Catherine Labouré, pour lui montrer la médaille miraculeuse, aux bergers de la Salette pour leur confier de célestes secrets, à Bernadette de Lourdes pour faire éclater la gloire de l'Immaculée Conception.

Ces prodiges et beaucoup d'autres encore nous prouvent la tendre sollicitude de Marie à l'égard de ses enfants de la terre. Comme ils doivent nous inspirer confiance, Nos Très Chers Frères, surtout dans les circonstances présentes! Les peuples, les familles, l'Eglise et le monde entier passent par une des crises les plus terribles de l'histoire du genre humain. Dieu se sert de la guerre, du deuil et de la désolation pour punir les péchés des hommes. Pour apaiser sa justice, il faut invoquer avec ardeur Celle qui est le *Refuge des pécheurs*, la *Consolatrice des affligés*, le *Secours des Chrétiens*. C'est le moment d'élever nos bras suppliants vers Marie, de faire violence à son cœur maternel en répétant sans nous lasser l'invocation prescrite par le Souverain Pontife: *Regina Pacis, ora pro nobis*, Reine de la paix, priez pour nous.

Nous espérons, Nos Très Chers Frères, que ces quelques considérations auront ranimé dans vos âmes la piété envers votre Mère du Ciel. Notre plus grand désir est que nos chers diocésains soient de dignes enfants de Marie. C'est pourquoi nous vous conjurons de ne pas contrister par le péché le Cœur de son divin Fils. Ayez soin, Nos Très Chers Frères, de vous consacrer vous-mêmes et vos familles au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculée de Marie.

Portez fidèlement sur votre poitrine le scapulaire et la médaille de la Très Sainte Vierge. Aimez à réciter chaque jour le rosaire ou le chapelet. N'omettez jamais cette pratique de dévotion, surtout pendant le saint temps du carême.

En nous recommandant une fois de plus à vos charitables prières, Nous vous accordons, Très Chers Frères, notre meilleure bénédiction.

REGLEMENT DU CAREME 1918

Selon les prescriptions du nouveau Code de droit Canon le règlement suivant, concernant le jeûne et l'abstinence est maintenant obligatoire et doit être observé dans le diocèse de Prince-Albert.

I—La loi d'abstinence défend l'usage de la viande et du bouillon gras extrait de la viande, mais permet les œufs, le lait, le beurre et le fromage. La graisse de n'importe quel animal peut être employée pour préparer les aliments.

II—La loi d'abstinence permet seulement un repas complet chaque jour et deux collations: une le matin, l'autre le soir.

III—Pour la collation du matin, il est permis de prendre une tasse de café, de thé ou de chocolat avec deux onces de nourriture solide. Pour la collation du soir huit ou dix onces de nourriture sont permises.

IV—La défense de manger de la viande et du poisson au même repas est abolie, les jours où la viande n'est pas défendue.

V—Il est permis de prendre le repas principal le soir, et la collation du soir à midi si on préfère.

VI—La loi d'abstinence seule n'oblige que tous les vendredis de l'année.

VII—Les lois du jeûne et de l'abstinence obligent le mercredi des Cendres, les vendredis et samedis du Carême, les trois jours des Quatre-Temps, et la vigile de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

VIII—La loi du jeûne seul, sans abstinence oblige tous les lundis, mardis, mercredis, et jeudis du Carême, à l'exception seulement du mercredi des Cendres et du mercredi des Quatre-Temps.

IX—Il n'y a ni jeûne ni abstinence les dimanches, les jours de fête d'obligation ainsi qu'à partir de midi du Samedi Saint. Désormais les vigiles qui tombent un dimanche [illegible]

(*A suivre en 4ème page*)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

HOEY, Sask.

Comme lecteur assidu du *Patriote de l'Ouest* et comme un intéressé de la propagande française, je voudrais vous demander l'hospitalité de votre journal pour parler un peu de la colonisation de notre place.

Elle marche bien notre petite place de Hoey, depuis trois années seulement que cette petite bourgade a posé ses premières assises. Entre nous soit dit, Hoey avait été entièrement construit par des gens de langue anglaise qui aujourd'hui ont tous ou presque tous levé le pied et laissé nos Canadiens maîtres du terrain. Situé entre Domrémy au sud, St-Louis au nord et St-Isidore : de Bellevue à l'ouest, au milieu des plus beaux terrains du Nord-ouest, Hoey ne demande plus que quelques familles de Canadiens de langue française pour être complètement habité. Nous sommes ici à proximité des églises. Le colon qui se placerait le plus au large ne serait pourtant qu'à peine à cinq milles. A Domrémy, St-Louis et Bellevue, nous avons la messe tous les dimanches.

Pour ceux qui liront ces lignes et qui ne sauraient pas où est placé notre village, je leur dirai [illegible] de Prince-Albert [illegible] belles terres [illegible] Il y a de l'eau partout [illegible] pieds. Le prix des terres est [illegible] raisonnable, entre 15 et 25 dollars [illegible] [illegible]

DOMREMY, Sask.

Il y a beaucoup de neige dans certains endroits à Domrémy. Ces jours derniers, deux chevaux attelés à une sleigh sont restés pris dans un banc de neige. Le conducteur embarrassé a dû aller chercher de l'aide pour s'en retirer.

Le froid se continue à peu près au même degré, sans pitié même pour ceux qui sont obligés de voyager.

Notre école est rouverte depuis quelques jours. Mlle Toalon est la maîtresse. Il nous plait qu'elle soit catholique et parlant notre belle langue.

—M. Alexis Georget fils, doit, parait-il, aller pour quelques jours à Saskatoon pour se perfectionner à conduire les machines.

Mme A. Georget ainsi que sa fille Mme Julien Georget sont parties à Prince-Albert pour quelque temps.

Le 23 a eu lieu à l'école de Domrémy une belle soirée avec vente de "lunch" qui a rapporté la somme assez rondelette de $50,00. Il y a quelque temps, une soirée de paniers a remporté un très beau succès. Cette soirée faite pour la Croix Rouge a rapporté la forte somme de $200.45. [illegible] que les gens de Domrémy ne sont pas généreux!

On attend d'ici quelques jours le retour de M. J.-B. [illegible] de son voyage à Ste-Rose-du-Lac et de Winnipeg.

M. Jules Georget opéré dernièrement à l'hôpital à Prince-Albert est en bonne voie de guérison. Nous demandons [illegible] revienne au foyer bien rétabli.

[illegible]

BELLEVUE, Sask

[illegible]

LAC PELLETIER, Sask.

[illegible]

... Casavant, M. et Mme [illegible], M. et Mme [illegible] Monette, M. et Mme [illegible] Blais, Mlles Valentine et [illegible] Laverdière, Mlle Major, ainsi que son frère maître d'école, [illegible], Mlle Marie Chemin, Mlle [illegible], M. Narcisse Laverdière, Patrick Laverdière, Albert Lévêque, [illegible] Blais, Jos. Maurissette, [illegible] St-Pierre, Joseph Ouellette, Philippe [illegible], O. Couture, etc. Tous se sont retirés à une heure très avancée en emportant un inoubliable souvenir de cette agréable soirée.

ARBORFIELD. Sask.

M. Delphis Michaud, neveu de M. Zénon Chamberland, vient d'acheter la terre de M. Jos. Hudon, dit "Quatre-Coins". C'est une bonne nouvelle, car M. Michaud est un jeune colon de la province de Québec. Il arrivera au printemps avec sa famille. Il est sûr de recevoir bon accueil non seulement de son oncle et de son frère M. Alphonse Michaud, mais encore de tous les Canadiens français.

—Trois districts scolaires auront des délégués à la Convention de Saskatoon. Le district "Goyer" enverra M. Théodore Lalonde: "La Marseillaise", M. Louis-Philippe Hudon: "Arborfield", M. D. Delage.

—On nous apprend qu'une dizaine de nos jeunes fermiers se sont vu refuser impitoyablement l'exemption demandée. Ils devront se présenter devant le bureau médical de Prince-Albert.

Municipalité de Buckland

[illegible]

... ture d'Ottawa comme aviseur du bureau, et son avis aura droit à pleine considération.

Grâce à cet arrangement, on se conformera aux termes de la loi du Service militaire, qui vise à lever la nouvelle armée sans restreindre la production des vivres, qui est une considération vitale dans la poursuite de la guerre.

Un problème difficile

Les cultivateurs de l'Ouest réclament un abaissement général des droits de douane qui est loin de plaire aux protectionnistes d'Ontario.

Le "Canada" écrit à ce sujet.

"Le "Regina Leader", les Grain Growers du Manitoba et les agriculteurs de l'Alberta prétendent avec raison qu'on ne saurait leur demander d'augmenter la production si on n'en fournit pas les moyens: or les droits élevés à payer sur les machines agricoles sont un obstacle à l'augmentation de la production: il faut donc que ces droits disparaissent, sans quoi ils ne feront rien pour assurer aux alliés une surabondance de moisson. Comment pourrait-il en être autrement? Le gouvernement ne peut [illegible]

"Et MM. [illegible], Carvell et MacLean, tous partisans d'une politique de [illegible] [illegible] aller dans l'intérêt des populations de l'Ouest et du Canada [illegible] entier comme des alliés. Seulement en ce faisant ils vont contrecarrer les opinions de M. White, de M. Foster et de bien d'autres protectionnistes [illegible]

La France est-elle encore une force combattante?

[illegible] Parkinson [illegible] "Women['s] Canadian Club" [illegible] France ne pouvait plus être comptée comme force combattante [illegible]

[illegible]

"La France ne peut plus être comptée comme [illegible] aujourd'hui [illegible] Parkinson.

Alors quelle est [illegible] les trois quarts [illegible] [illegible] Allemands? [illegible] Anglais?

[illegible]

[illegible] l'ordinaire. Qu'il sache bien qu'[au] jour où la France ne sera plus "une force combattante", la guerre sera finie, et ce ne sera pas la victoire des Alliés.

Que la France ait fait les sacrifices les plus grands, qu'elle ait porté la plus grande partie [des] sept huitièmes du poids de la guerre actuelle, c'est évident. Qu'elle se soit saignée à blanc, qu'elle ait été de toutes les grandes batailles, qu'elle ait puisé sans compter dans ses réserves d'hommes, c'est certain.

Mais, en dépit de tous ces sacrifices, la seule et unique force réellement combattante, aujourd'hui, c'est encore la France et si elle cédait sous la pression allemande, ce serait la débandade générale.

"La France ne peut plus être comptée comme force combattante aujourd'hui!!!!!"

Franchement, des imbéciles comme celui-là ne méritent pas de vivre.

Pour ramener les conscrits cultivateurs sur la ferme

Ottawa.—Le département de la milice vient d'émettre un ordre afin de faciliter la libération des hommes qui ont été appelés sous l'armée au préjudice de la production agricole. Il existe, parait-il, un certain nombre de ces cas dans lesquels des cultivateurs ont été obligés d'abandonner leur ferme pour répondre l'appel. Soit qu'ils ignoraient la loi, soit qu'il leur répugnait de passer pour peu désireux de s'offrir pour le service militaire, ils n'ont pas demandé d'exemption.

Dans le but de solutionner ce problème, le département de la Milice a créé dans chaque district militaire un bureau spécial chargé d'examiner les demandes de libération faites au nom des cultivateurs et ouvriers agricoles de bonne foi. Un représentant agricole sera nommé dans chaque district par le département de l'Agriculture ...

Mandement de S. G. Mgr Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert

(Suite de la 3ème page)

un jour de fête d'obligation ne sont pas anticipés le jour précédent, l'avant-veille d'une fête ne pouvant plus en être la vigile.

X—La loi d'abstinence oblige tous les fidèles, qui ont atteint l'âge de sept ans revolus.

XI—La loi du jeûne oblige tous les fidèles depuis l'âge de vingt-et-un ans accomplis jusqu'au début de leur soixantième année.

XII—Ce règlement oblige les fidèles de toute l'Eglise. Cependant dans certaines circonstances on peut être personnellement dispensé de l'observation de ce règlement. Par exemple: les malades, infirmes, convalescents, et les femmes enceintes ou nourrices en sont dispensés. Sont aussi dispensées des lois du jeûne les personnes employées à de durs travaux tels que les soldats, les professeurs qui n'enseignent pas moins de cinq heures par jour. Les soldats ne sont pas tenus à la loi d'abstinence quand la table commune ne remplace pas la viande par des aliments maigres. Quand des fidèles doutent s'ils sont, oui ou non, dans des circonstances où l'on est dispensé du jeûne ou de l'abstinence, ils doivent consulter leur confesseur et se conformer à sa décision.

Il faut se rappeler toutefois que l'observation du Carême ne consiste pas seulement dans le jeûne et l'abstinence, mais que le temps du carême est pardessus tout un temps de recueillement, de prière et de renoncement pour tous les fidèles. Par conséquent tous ceux qui pour une raison quelconque sont dispensés du jeûne et de l'abstinence doivent compenser par l'aumône le [illegible] et les bonnes œuvres compatibles [illegible]

[illegible]

[illegible] Pâques. Nous [illegible] ordinaires de [illegible] certaine extension entre le [illegible] dimanche de [Carême] et le dimanche de la Trinité, nous déclarons par les présentes [illegible] que les fidèles [illegible] Pascal n'importe quel jour entre le quatrième dimanche de Carême et le dimanche de la Trinité.

Aux Commissaires d'école

Après le si vibrant appel lancé par le *Patriote* dans son numéro du 30 janvier, nous aurions mauvaise grâce d'insister sur l'importance de la présence des délégués franco-canadiens à la Convention des Commissaires d'écoles. Tout a été dit, et si bien dit, qu'il est inutile, nous dirons même impossible, de revenir sur cette question.

Dans de pareilles circonstances, l'abstention serait une faute: plus qu'une faute, presque une trahison. Et quand la liste des districts représentés sera publiée dans le *Patriote*, nous [illegible] à ceux de qui l'on pourra dire "Ils n'y étaient pas!" Mais nous n'en doutons pas, tous y seront.

Ils y seront, non pas pour provoquer qui que ce soit, non pas pour alimenter des alliances qui n'existent point, mais pour affirmer notre volonté de rester bilingues, notre volonté de vivre en paix avec [illegible] tous nos voisins, du [illegible] atteinte ne sera portée à notre idéal, qui est bien l'idéal canadien par excellence.

D'ailleurs, en dehors de la Convention [illegible], nous aurons à [illegible] des questions qui [illegible] plus particulièrement [illegible] au nom de [illegible] la liberté d'inviter [illegible] aussi bien [illegible] Franco-Canadiens [illegible] pour la [illegible] dans la salle [illegible] Colomb, 211 [illegible]

[illegible] ouverte le 20 février [illegible] matin. Le soir [illegible] l'assemblée [illegible] de l'A. [illegible] ou non [illegible] rendre [illegible] bien entendu [illegible] de vote.

[illegible] dans le [illegible] cathédrale, à Régina [illegible] travail. Nous [illegible] fera de non [illegible] année, dans la [illegible] de Colomb à [illegible]

L'A. [illegible] Interprovinciale
R. DENIS

Administrateur intérimaire de la province de Québec

[illegible] Archambault, juge en chef de la Cour d'appel de [illegible] Québec et doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal, vient d'être nommé administrateur intérimaire de la province de Québec, en remplacement du lieutenant-gouverneur [illegible] Leblanc, malade, et [illegible] un traitement aux [illegible]

Payons au moins pour nos luttes nationales

Nous avons gagné en énergie et en moyens d'action ce que nous avons perdu en équité, écrit un correspondant d'Ottawa à l'*Action Catholique* au sujet de la lutte que nous avons à soutenir dans toutes les provinces de la Confédération pour conserver nos droits.

De cela faut-il s'étonner et faut-il s'alarmer? Non, mais il faut se résoudre à se montrer plus généreux pour soutenir nos luttes nationales. A quoi sert de se lamenter?

"En politique, dit-il, le droit est le mot d'appel et la force est le fait qui compte. Opposons à la force de l'ignorance et de l'ostracisme, la force de l'endurance, la force du sacrifice, la force de l'organisation aussi longtemps qu'il le faudra. Nous sommes deux millions et nous avons de l'argent. Oui, nous en avons assez pour dépenser en folies chaque année dix fois plus qu'il n'en faut pour faire les frais de cette lutte. Faisons la part de la langue. C'est le meilleur moyen de vaincre parce que c'est le meilleur moyen de maintenir la lutte."

Ça et là

Mgr Paquet a publié dans le numéro de janvier de l'Action Française un très remarquable article sur la première de nos forces nationales: la foi. "Nous avons visité plusieurs pays, dit-il. Nous n'en connaissons aucun où l'esprit de foi et les pratiques religieuses surpassent, ou même égalent ce que nous voyons, à cet égard, parmi nos populations de langue française."

* * *

Il est assez rare que les hommes publics qui ont lancé quelque calomnie contre l'Eglise, le Pape ou les catholiques se rétractent. C'est cependant ce que vient de faire un fonctionnaire américain M. Walcott assistant de M. Hoover au bureau de contrôleur des vivres. Il avait déclaré que: "Le pape était en partie responsable des désastres italiens et de la propagande défaitiste qui les a occasionnés." Un comité de catholiques américains est intervenu, a mis M. Walcott au pied du mur, en mesure d'avoir à prouver ce qu'il avait affirmé et il a dû reconnaître, dans une déclaration aux journaux, qu'il est "maintenant convaincu que cela est faux.

* * *

Le major Bishop, l'aviateur le plus en vue des armées britanniques, en candidat de Gaspé [illegible] pour l'intrépidité est tout simplement un Canadien français du nom de Lévesque dont le père venait de Rimouski. Le malheureux [illegible] quand a-t-il changé son nom!

* * *

[illegible] du Globe, de Toronto: "Nous ne lisons pas les journaux de Québec dans l'Ouest [illegible] nous sommes trop paresseux pour apprendre le français."

* * *

M. W. G. Hunt, de Calgary, [illegible] anglo-canadien [illegible] à la province de Québec et qui parle très bien le français [illegible] News de Toronto un projet de [illegible] qui ne manque pas d'ampleur et d'originalité. Il suggère que le gouvernement fédéral après la guerre, dispose d'un [illegible] million par année pendant vingt ans pour la création de bourses et de prix aux étudiants anglais qui se distingueront dans l'étude du français et [illegible]. Les [illegible] anglais [illegible] leurs vacances dans la province de Québec et les étudiants de langue française dans des [illegible] anglais. Il estime, que de cette façon, en vingt ans, 320,000 hommes et femmes d'excellents Canadiens apprendraient à se mieux connaître. Peut-être bien! Mais si l'on commençait par faire l'éducation des journalistes anglo-canadiens, et si ceux-ci faisaient l'éducation de leurs lecteurs au lieu de cultiver les préjugés, est-ce que le résultat ne serait pas vite obtenu?

* * *

Il y a eu un an le 1er février que les Allemands ont commencé leur grande campagne de sous-marins. Ils comptaient en finir avec l'Angleterre en six mois, mais cela dure toujours.

* * *

La reconnaissance du Mexique du gouvernement Carranza par les Etats-Unis n'a servi qu'à produire une recrudescence à la lutte qu'il a entreprise contre l'Eglise. Ce fut un encouragement à la persécution. M. Wilson a de belles phrases sur le rétablissement de la civilisation et de la justice. Mais qu'a-t-il fait du Mexique?

* * *

Ce portrait de M. Calder, que trace M. Bilodeau dans sa chronique d'Ottawa, est assez réussi. "M. Calder est un gros courtaud qui n'est plus jeune, avec des jambes fines et un torse vaste et penché; l'anatomie d'un buffle des prairies surmontée d'une tête forte, chevelue, à grosse moustache, avec des yeux endormis."

* * *

Tous les célibataires montréalais de plus de 25 ans devront, d'après la législature, payer un impôt municipal de $10 par an, en sus de leurs autres taxes comme contribuables.

Et cet autre de M. Crerar: "La tête la plus sympathique du cabinet est peut-être celle de M. Crerar, qui la porte droite, avec un œil franc et clair qui inspire confiance on voit tout de suite qu'il n'y a pas longtemps qu'il est dans la politique."

* * *

M. Rogers, "Bob" de son petit nom, ex-ministre des élections qui est sorti de la politique blanc comme neige, vous savez, mène un train de vie qui lui coûte peut-être une quinzaine de mille piastres par année. "Nous soupçonnons M. Rogers d'élever des poules dans sa cour, dit le spirituel chroniqueur politique du Devoir. Il faut être des coqs à notre époque, pour mener des trains de vie pareils."

* * *

Il paraît qu'il n'y aura pas de représentant officiel du Canada aux Etats-Unis. Londres aurait refusé pour ne pas créer de précédent.

* * *

En Australie l'Etat [illegible] les téléphones, les télégraphes, des boucheries, des boulangeries, des abattoirs, des entrepôts frigorifiques, des raffineries de sucre, des [illegible] de tonnes, des magasins [illegible] consommateurs trouvent du poisson [illegible]. Mais il paraît que c'est loin d'être un succès, et en somme [illegible] toujours le contribuable qui [illegible] d'une leçon indirecte. On [illegible] que nous coûterait [illegible] de nos futurs chemins de fer nationalisés.

* * *

[illegible] M. Hanna, doit partir pour [illegible] un congé [illegible] au moment présent.

* * *

Nous avons déjà signalé, avec des [illegible] bien mérités, la très utile publication des "Tableaux synoptiques de l'Histoire du Canada", [illegible] maintenant complétée par le R. P. L. Lejeune, O.M.I., de l'Université d'Ottawa [illegible] jusqu'au [illegible] 1800-1900, formant le tome troisième [illegible] vient de paraître. L'ouvrage [illegible] aussi complet, pour [illegible] du monde.

* * *

Les Alliés sont [illegible] le 8 décembre [illegible] 20 octobre 1898, le [illegible] simple touriste de [illegible] mais revêtu d'un costume [illegible] avait fait [illegible] aussi [illegible] par les Turcs [illegible] dans les mers italiennes. Le [illegible] aujourd'hui chassé des Lieux Saints avec lui.

* * *

Un reliste prussien qui [illegible] dessins sur le papier [illegible] a été arrêté. En marge des billets de banque il avait [illegible] un journal hollandais, dessiné un morceau de jambon et écrit au-dessus en lettres microscopiques: "Doux souvenir vif espoir". Et au-dessus d'une vignette représentant trois navets, il avait écrit: "C'est de cela que vivent les Allemands."

Ils finiront par l'apprendre

Quoiqu'on fasse, on n'anéantira pas notre race.

Les 65,000 Français de 1760 sont représentés aujourd'hui par au-delà de 2,000,000. L'accroissement par la natalité a été tout près de vingt pour cent, de 1901 à 1911, tandis que les Anglais n'ont pas atteint trois pour cent pendant la même période.

Lord Durham et ses prédécesseurs, les orangistes et les Irlandais de l'Ontario, qui ont voulu angliciser les nôtres, en seront quittes pour leurs attaques rabiques.

Ils ont appris, ou ils finiront par l'apprendre, que, contrairement à ce qu'écrivait Durham, nous avons une histoire dont nous sommes fiers, et que nous savons, aux heures du danger, nous unir et nous solidariser.—(*Le Franc Parleur.*)

LA GUERRE
au jour le jour

MERCREDI 6 FEVRIER

La séparation de l'Eglise et de l'Etat en Russie.—Le soviet a émis dimanche un décret signé par Lenine et d'autres membres du gouvernement "de facto", établissant la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, éliminant les revenus de l'Eglise dans l'Etat et confisquant tous les immeubles et biens ecclésiastiques. Le décret stipule que les sociétés pourront continuer à se servir de la propriété exclusivement pour les offices religieux, bien que le titre de propriétaire passe à l'Etat.

La liberté religieuse est garantie aussi longtemps que les sociétés religieuses ne s'ingèreront pas dans l'ordre social, ne limiteront pas les droits des individus et ne feront pas obstacle à la république. Aucun scrupule religieux ne devra exempter personne de l'accomplissement des devoirs du citoyen. Le vœu de religion est aboli et remplacé par une promesse.

Les autorités civiles devront célébrer les mariages et accomplir les formalités relatives aux naissances. Aucune société religieuse n'aura la permission de posséder une propriété, mais sera seulement autorisée à l'emprunter de l'Etat, pour les fins du culte.

Prélats et moines protestent énergiquement contre ce décret. Le patriarche de toute la Russie a lancé l'anathème contre ceux qui saisissent les églises.

JEUDI 7 FEVRIER

Transport américain coulé.—Le paquebot de la ligne Cunard "Tuscania", portant 1,179 soldats américains, a été torpillé et coulé au large de la côte d'Irlande. Tous les soldats ont été sauvés, à l'exception de 113. Le "Tuscania" était un vaisseau anglais convoyé par des vaisseaux de guerre anglais. C'est le premier transport portant des troupes américaines qui se trouve torpillé.

SAMEDI 9 FEVRIER

En Finlande.—La révolution sévit toujours en Finlande. Il y a quelques jours, le gouvernement de la Garde Rouge aurait sérieusement discuté la question d'organiser une nouvelle nuit de la Saint-Barthélemy dans laquelle on aurait tué tous les membres de la classe capitaliste au-dessus de huit ans. Le projet ne fut rejeté que par deux voix.

La paix entre les Austro-Allemands et l'Ukraine.—Berlin annonce officiellement que la paix est signée entre les empires du centre et l'Ukraine.

LUNDI 11 FEVRIER

Premier traité de paix.—Il est bien exact qu'un traité de paix a été signé entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie d'une part et la nouvelle république de l'Ukraine. Les territoires occupés seront évacués immédiatement. Les deux parties renoncent à toute indemnité et paieront leurs propres dépenses de guerre. Les prisonniers auront la permission de retourner dans leur pays aussi vite qu'ils le désirent. D'après une information de Stockholm, on donnerait à l'Ukraine une partie considérable de la Galicie orientale.

La Russie met bas les armes.—Le gouvernement russe déclare officiellement que l'état de guerre a cessé d'exister entre lui et les Austro-Allemands et ordonne la démobilisation de ses armées sur tous les fronts. Cependant il n'y a jusqu'ici aucun traité de paix de signé.

MARDI 12 FEVRIER

La défection russe est confirmée.—La Russie confirme officiellement qu'elle se retire de la guerre. La délégation russe à Brest-Litovsk a refusé de signer un traité de paix ratifiant des annexions de territoire à l'Allemagne, mais néanmoins on ne veut plus de la guerre à aucun prix.

Situation grave.—Charles Edward Russell, membre de la mission Root en Russie, déclare que si la Russie a vraiment fait une paix séparée, l'Amérique se trouve en face d'une crise sérieuse. Avec 1,500,000 Austro-Allemands prisonniers en Russie qui vont se trouver libérés, l'Allemagne va se trouver à la tête de plus de quatre millions d'hommes. C'est plus que les Alliés peuvent lui opposer. Dans ce cas, les troupes américaines pourraient fort bien être battues au fur et à mesure de leur débarquement en France.

Une balance et pas de poids

Un boulanger de Sainte-Foye, petit village auprès de Québec, prenait le beurre dont il avait besoin chez un cultivateur des environs.

Un jour, il lui sembla que les mottes de beurre n'avaient plus le poids convenu: il se mit donc à les peser, et à chaque livraison, il constata plus ou moins de déficit. Notre homme perdit patience et porta plainte contre son vendeur.

Le juge les fit comparaître devant son tribunal.

Avez-vous des balances? demanda-t-il au cultivateur.

—Oui, monsieur le juge.

—Et des poids?

—Je n'en ai pas.

—Comment alors pouvez-vous peser votre beurre?

—C'est bien simple. Depuis que le boulanger m'achète du beurre je prends mon pain chez lui, et ce sont ses pains d'une livre qui me servent de poids pour peser mon beurre. Si le poids n'y est pas, c'est la faute du boulanger et non la mienne.

Salomon eût embrassé notre homme. Nous ignorons ce que fit le juge.

EVANGILE

LE PREMIER DIMANCHE DU CAREME

Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour être tenté par le diable. Et quand il eut jeûné quarante jours, et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur s'approchant lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Jésus répondit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le diable le transporta dans la ville sainte, et le mit sur le haut du temple. Et il lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu jetez-vous en bas. Car il est écrit: Il a ordonné à ses anges de prendre soin de vous: ils vous porteront en leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre quelque pierre. Jésus lui dit: Il est écrit aussi: Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable le transporta encore sur une montagne fort haute: et il lui montra tous les royaumes du monde, et leur gloire. Et il leur dit: Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez. Alors Jésus lui dit: Retire-toi, Satan: car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors le diable le laissant: et voilà que les Anges s'approchèrent, et le servaient.

Un acte de courage des journaux catholiques d'Autriche

En Autriche, les journaux catholiques ont accompli un acte de courage et d'impartialité digne de remarque: ils n'ont pas craint de se réjouir de la prise de Jérusalem par les Alliés, et de constater avec joie qu'enfin l'infidèle était banni de la Ville-Sainte et que le Tombeau du Christ n'était plus aux mains des Turcs.

"C'est un peu, remarque le chroniqueur de l'*Action Catholique* dans ses excellents aperçus d'ensemble sur la guerre, comme si un journal canadien français, [illegible] les Austro-Allemands chassant les spoliateurs de Rome et rétablissant le pouvoir temporel du Pape, se réjouissait carrément du fait. On voit d'ici le beau tapage qui s'en suivrait dans les [illegible] jingoes" et ailleurs aussi.

La police a cueilli à Toronto 150 déserteurs tandis qu'à Montréal 70 seulement se sont trouvés dans le même cas.

UNE FEMME EST TORTUREE?

Elle souffrait beaucoup des cors parcequ'elle portait des chaussures avec des talons hauts. Mais que lui importe maintenant.

Les femmes portent des chaussures avec talons élevés, ce qui leur presse les orteils et les fait grandement souffrir. Afin de trouver du soulagement elles taillent leurs cors sans se rendre compte qu'elles peuvent y introduire l'infection, dit une autorité de Cincinnati.

Vous pourrez enlever vos cors avec vos ongles si vous vous donnez seulement la peine de vous procurer un peu de freezone. La plus petite quantité suffira à enlever tous les cors et les calus les plus durs. Vous en appliquez simplement un peu sur votre cor. Le mal disparaît à l'instant et bientôt le cor ou le calus s'enlève sans douleur.

Ce freezone est une substance gluante qui sèche dans le temps de le dire. Il fait ratatiner le cor sans attaquer la peau autour. Racontez ceci à votre femme.

L'Hirondelle de Ponteix

... A. LABROSSE, PONTEIX SASK.
PONTEIX SASK., MERCREDI 13 FEVRIER 1918 No. 6

CONCOURS

[illegible]

... et mises à la poste ou au bureau de l'*Hirondelle* dans les dix jours après la date de publication du journal auquel elles répondront.

MAITRE AUTEL. Souscription. Ovila Bonneville, $10; Oscar Legault, $5; Rodier Roux, $7; Eugène Chord, $25; Louis Cyrenne, $10; Ulric Provencher, $10; Mémoire de Jeannette Provencher, $5; Achille Tinant, $5; Michel Carrière, $10; David Ranger, $25; Jean-Baptiste Cloutier $50. ...

M. J. B. Cloutier prend aussi à sa charge de faire redorer le grand ciboire qu'il avait donné l'an dernier et que les gaz de l'incendie avaient détérioré.

BAPTEMES. Marie-Yvonne-Juliette, fille de William Pord et de Laura Re... [illegible]

[illegible]

—Joseph Bouchard de Frenchville est venu s'abonner à l'Hirondelle et nous a raconté avec une reconnaissance édifiante comment dans un moment difficile il a été secouru par les Ames du Purgatoire.

LES AMES—Ne les oublions donc jamais et méditons souvent sur ces deux vérites: Nous pouvons beaucoup pour elles mais elles peuvent beaucoup pour nous.

A Lacoursière et fils succèdent à Rochon-Lacoursière dans l'agence Cockshutt Plow Co.

Champion malgré soi

Dans un joli salon tout de velours doublé
Un bon groupe d'amis se tenait assemblé.
Pour dissiper le temps peu quelques bonnes farces
...qu'on propose alors un concours de grimaces.
Mesdames et Messieurs vous avez bien compris ?
Rechignez, grimacez, faites laide figure,
Qui fera la plus laide aura gagné le prix:
...partial d'ailleurs je serai, je le jure.
[illegible]
Le juge désigna de son doigt une dame:
"D'avoir gagné le prix à vous l'honneur Madame!"
Mais tout naïvement, dans un geste énervé,
La dame désignée aussitôt se récrie:
"Non! je ne jouais pas, croyez-le je vous prie!"

Un pionnier de l'Ouest Canadien

Mort de M. Jean-Louis Légaré, fondateur de Willow Bunch

[illegible]

... M. Légaré prend le parti héroïque de continuer. Trois jours durant, il marche dans un vrai désert, nourrissant ses bêtes d'her...

L'ACTION FRANCAISE

QUARANTE-HUIT PAGES DU ... ARTICLE DE MGR PAQUET

[illegible] ... un article de M. Omer Héroux, ... la chronique ... de Michelle Le Normand ... un article de M. Noel Bernier, de Saint-Boniface, sur l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba* ... de M. Wilfrid Guérin ... la Ligue des Droits du français, des *Questions et réponses*, une *Tribune des lecteurs*, une revue des journaux, etc., tous consacrés à la question du français. La partie documentaire contient deux pièces particulièrement intéressantes: l'article du *Globe* résumant le dernier règlement du gouvernement ontarien relatif à la concession des terres publiques et le très remarquable article publié au *Casket* d'Antigonish, le 3 janvier dernier, par M. Robert F. Phalen sur la question des langues. On voit que le menu est varié.

Dans la prochaine livraison, il y aura la suite de l'enquête: *L'Action française*, par M. Omer Héroux, de larges extraits des discours prononcés à la grande soirée d'Action française du 23 janvier, etc.

Bien que le format de la revue soit augmenté de 50 p.c., le prix reste le même: $1.00 par année.

Adresser les abonnements et faire les remises au secrétariat général de la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

[illegible]

Résolutions de condoléances

[illegible]

C. RONDEAU, Prés. Sec.

[illegible]

Aux femmes que la crise actuelle et les excès de travail épuisent et abattent.
Témoignage éclatant en faveur des PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

On dirait qu'avec le temps de crise que nous traversons, le nombre des femmes souffrant de faiblesse générale et d'épuisement augmente en raison directe des privations qu'il nous faut nous imposer, dans certains cas, et de l'augmentation de travail que nous n'aurions pas eu si ... période de prospérité. Nombreuses sont les femmes qui souffrent d'anémie causée par des excès de travail et qui ne peuvent prendre le repos absolu qui, à la longue, amélioreraient peut-être leur sort, à la condition de pouvoir accompagner ce repos de tous les bons soins nécessaires, ce qui devient vite très dispendieux et hors de la portée de bien des bourses moyennes. Quelques-unes y songent peut-être à temps, mais elles ne savent comment s'y prendre. Elles écoutent les conseils qu'on leur prodigue à droite et à gauche, et souvent elles aggravent leur cas, au lieu d'assurer leur guérison.

Elles se plaignent de douleurs à l'estomac, au foie, au coeur, à la tête, dans les membres, etc. Elles se sentent nerveuses et sont étonnées et attristées de constater que leurs intestins ne fonctionnent pas normalement.

Elles ne se rendent pas compte que leur sang, appauvri par la fatigue, a besoin d'être purifié et fécondé; ou, si elles s'en rendent compte, elles ne savent pas comment s'y prendre pour obtenir efficacement et à peu de frais le résultat tant désiré.

Le remède est pourtant à leur portée et les cas de guérisons dues aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne se comptent plus. C'est du reste le seul remède absolument efficace, capable de réussir, en peu de temps, là où maints médecins ont échoué. Les témoignages à cet effet ne nous manquent pas. Il nous en vient tous les jours de partout, des plus éclatants et des plus probants. Citons entre autres cas, celui de madame François Gauthier, du Lac au Saumon, comté de Matane, P. Q.; il est des plus intéressants. Après avoir été très malade au lit pendant sept mois et avoir consulté trois médecins, sans le moindre résultat, elle se déclare entièrement guérie, après n'avoir fait usage, que pendant trois mois, des Pilules Rouges dont elle vante les effets magiques dans les termes les plus sincères et les plus explicites.



Mme FRS GAUTHIER

Laissons-lui un moment la parole. "J'ai été malade tout l'hiver "et je me suis fait soigner "par trois médecins, sans résultat. Malgré leurs remèdes, je souffre encore tous les jours de palpitations de coeur et d'étourdissements, et je me sens parfois si faible que souvent j'ai peine à marcher "dans ma chambre. Je me sens incapable de travailler et je crains d'être obligée d'aller à l'hôpital. Ma "digestion se fait mal et mes intestins ne fonctionnent pas malgré les "remèdes qu'on me prescrit. Je ne "dors plus des nuits, et les médecins "m'ont dit que tout cela était dû à un "excès de travail. J'ai trente-trois "ans et je suis sans enfant. On m'a "parlé en bien des Pilules Rouges et "je veux en faire l'essai. J'oubliais "de vous dire que j'ai très souvent "des chaleurs, que j'éprouve des douleurs dans le côté gauche de temps "à autre, et que je sens comme une "masse qui circule dans mon estomac, me remonte jusque dans la "gorge et m'empêche presque de respirer."

Mme FRANCOIS GAUTHIER,
Lac au Saumon, P.Q.

Nous avons adressé à l'auteur de la lettre ci-dessus les pilules demandées, ainsi que les instructions nécessaires et quelques semaines après, elle nous écrivait que les Pilules Rouges faisaient déjà un bon effet et qu'elle ressentait un mieux sensible.

Enfin, un peu plus tard, elle nous écrivait qu'elle était guérie, dans les termes suivants:

"Je suis heureuse de vous dire que "je suis mieux maintenant et que j'attribue ma guérison aux Pilules Rouges. Je mange et dors bien, je ne "sens plus d'étourdissements ni douleurs en arrière des oreilles. J'attribue ma guérison aux Pilules Rouges que je vais recommander à mes "amies, et si jamais je souffre encore, plus tard, je me souviendrai du "bien qu'elles m'ont fait, et j'en reprendrai. Croyez-moi, votre toute "reconnaissante."

Mme FRANCOIS GAUTHIER,
Lac au Saumon, P.Q.

De l'avis de toutes les femmes, voici un témoignage qui se passe de commentaires. Il dit en toutes lettres la vertu effective des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Nous en recevons tous les jours des quantités de ce genre-là, sans les avoir provoqués. Il est reconnu aujourd'hui que toutes les personnes qui font usage des Pilules Rouges et suivent nos prescriptions exactement, se trouvent radicalement soulagées en fort peu de temps.

CONSULTATIONS GRATUITES — Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c. une boite, $2.50 six boites. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules, jamais au 100; chaque boite porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute substitution. Lorsque vous demandez des Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue St-Denis, Montréal.

Pour les Cultivateurs

Le tracteur agricole

Il se vend tous les ans des milliers de tracteurs agricoles autant que milliers de cultivateurs qui considèrent que les chevaux ou les bœufs ne suffisent pas pour faire les travaux de la ferme. Cependant un très grand nombre de ces machines représentent sûrement de l'argent mal placé, car on voit tous les ans des centaines de fermes qui passent en la possession de compagnies d'hypothèques parce que leurs propriétaires, qui avaient contracté un emprunt pour payer leurs tracteurs, n'ont pu faire leurs paiements à temps. Il est clair également qu'un bon nombre de ces machines ne sont pas bien construites, ou que leurs conducteurs ne savent pas s'en servir, car beaucoup d'entre elles ne valent plus rien au bout de peu de temps. Mais les manufacturiers ne sont évidemment pas à blâmer, car on voit quelques tracteurs, dans les mains de certains bons conducteurs, qui continuent à bien fonctionner pendant des années.

Il y a donc bien des choses à considérer lorsque l'on se propose d'acheter un tracteur: il y a d'abord la quantité de travail que la machine sera appelée à faire pendant l'année, l'habileté de celui qui doit la conduire, le nom du fabricant, la compagnie qui le lance et enfin le prix d'achat, les frais de fonctionnement et les moyens de payer.

Pour faire de la bonne culture dans les conditions de l'Ouest, il faut au moins quatre bons chevaux par quart de section. Si, pour cause de maladie ou en raison d'autres circonstances, on a des difficultés à maintenir son écurie à ce chiffre, alors on fera bien de s'enquérir des mérites d'une autre source d'énergie motrice, car si l'on réussit ainsi à mettre en culture cent ou deux cents acres de terre de plus, le surplus de la récolte que l'on obtiendra paiera en peu de temps le surcroît de dépenses. Ces conditions se rencontrent souvent, et des cultivateurs se laissent persuader d'acheter un tracteur. Trop souvent, malheureusement, ils le font sans être sûrs de trouver un homme compétent pour le conduire, sans avoir de garanties suffisantes sur la valeur de la compagnie qui le fabrique ou sans avoir les moyens de le payer.

Ce n'est pas tout le monde en effet qui peut conduire un tracteur; il faut une certaine aptitude naturelle et une formation spéciale. Le bon conducteur est celui qui a des goûts pour la mécanique, qui a passé beaucoup de temps à faire fonctionner des machines de différents genres et spécialement des engins à gazoline. Il doit enfin avoir des connaissances sur les principes de la production de l'énergie: il lui est impossible sans cela de prévenir un accident. Il ne peut pas découvrir les parties qui ont besoin d'huile, il ne sait pas ce que veulent dire les bruits insolites qui se produisent dans les cylindres ou dans la transmission, sa machine finira par s'abîmer et il lui en coûtera de grands frais de réparation et des retards qui auraient pu être évités. Plus de 50 pour cent de tous les troubles de tracteurs proviennent de l'incompétence des conducteurs, et le cultivateur qui ne possède pas cet ensemble de qualités nécessaires ou qui n'a pas, parmi ses employés, un homme de ce genre fera mieux de se servir d'un autre moyen de traction.

Il y a bien des sortes de tracteurs: leur nombre augmente tous les ans et certaines marques disparaissent également d'une année à l'autre. Il y a toutes sortes de dimensions, depuis le tracteur poney jusqu'au tracteur mogul, et bien des modèles à deux, trois et quatre roues, avec fil "caterpillar", et un, deux et jusqu'à huit cylindres et munis d'appareils pour ne brûler que la gazoline ou la gazoline et le pétrole. Il n'y a pas d'engins parfaits. Chaque engin a son défaut. Ce défaut existe quelque part, que ce soit dans la transmission ou dans le carburateur ou dans les parties trop exposées ou dans les reglages inaccessibles ou dans des coussinets disproportionnés, et ce n'est pas une petite tâche que d'étudier les avantages et les inconvénients des divers modèles. On ne peut pas compter sur une exposition de tracteurs pour régler la question: elle ne ferait que rendre la confusion encore plus grande. Elle ne serait pas juste, du reste pour la simple raison que l'épreuve n'est pas une épreuve d'endurance, et l'endurance est le facteur qui, plus que tous les autres, détermine le profit ou la perte. On doit naturellement tenir compte du nombre d'acres et de fractions d'acres que la machine laboure en une, deux ou trois heures; et de la quantité de combustible qu'elle consommera au cours de cette opération mais la grande question est celle-ci: Pendant combien de jours entiers, la machine fonctionnera-t-elle sans détraquement? Ce qui réduit les profits du labourage au tracteur, ce sont les nombreux petits délais, insignifiants par eux-mêmes, mais qui en se multipliant, font que l'on obtient du tracteur une somme de travail moindre qu'avec des chevaux ou des bœufs. En choisissant votre tracteur, ne vous fiez pas aux beaux résultats qu'il a donnés à l'exposition au cours d'une journée d'épreuve, voyez d'abord si la compagnie a une bonne réputation, si elle est sûre, et prenez autant que possible une machine qui a fonctionné pendant une saison ou plus, sous la direction d'un homme qui ne s'y connaît pas plus que vous, et si elle est encore en bon état. Si vous pouvez trouver la machine de ce genre, alors vous pouvez être à peu près sûr que vous avez le meilleur tracteur sur le marché. Un avantage que l'on a en s'adressant à une bonne compagnie, c'est qu'il est possible de faire réparer la machine pendant longtemps. Beaucoup de machines assez bonnes ne servent plus actuellement parce que la compagnie qui les avait manufacturées n'a eu qu'une existence éphémère, et il est impossible de se procurer les parties.

La majorité des cultivateurs qui ont fait faillite après avoir acheté des tracteurs sont ceux qui n'avaient pas les moyens de payer sans hypothéquer leur ferme. Il n'est généralement pas sage de dépenser de l'argent sur un tracteur à moins que la ferme n'ait aucune dette et que l'on n'ait suffisamment d'argent pour payer le tracteur. Ceci ne veut pas dire qu'il faille payer la machine comptant. Il est beaucoup plus facile de remettre les paiements jusqu'à ce que la garantie soit remplie que d'essayer de se faire rembourser, au cas où l'engin ne répondrait pas à la garantie donnée; il est généralement plus satisfaisant de faire un petit paiement à l'époque de l'achat et de s'engager à donner le reste au bout d'une année pourvu que le tracteur continue à bien fonctionner pendant ce temps. Si cette méthode avait été strictement suivie dans l'Ouest en ces dix dernières années, que de fermes qui ont passé dans les mains de compagnies d'hypothèques appartiendraient encore à leurs propriétaires, et que d'engins, qui sont allés au tas de ferrailles, fonctionneraient encore.

Avant d'acheter un tracteur, assurez-vous:

Que vous avez du travail à lui faire faire.

Que vous pourrez le conduire.

Que vous recevez une bonne garantie avec la machine.

Que vous pourrez le payer.

Encore un Allemand qui renie la mentalité prussienne

Le professeur allemand Forster cherche à ouvrir les yeux à ses compatriotes et s'élève courageusement contre la politique de la force. Il rappelle le mot de Napoléon: "Savez-vous ce que j'admire le plus dans le monde? C'est que la violence est incapable de fonder vraiment quoi que ce soit. A la longue l'esprit l'emportera toujours sur le sabre." "Puissent Hindenburg et ses dévots méditer ce mot d'un homme qui, à Sainte-Hélène, savait ce qu'il disait lorsqu'il parlait de la faillite du sabre", ajoute le professeur Forster.

Les Grain Growers en convention

La grande convention des Grain Growers s'est ouverte hier à Régina sous la présidence de M. J. A. Maharg. Le rapport du bureau central a mis en évidence la disette de vivres et le besoin d'une plus grande production agricole. L'hon. Crerar a envoyé un message à la convention. Une foule considérable de cultivateurs de toute la province sont présents.

La prohibition dans la province de Québec

Le bill de la prohibition a été voté unanimement à la Chambre législative de Québec. La prohibition totale entrera en vigueur dans la province à partir du 1er mai 1919.

L'assemblée législative d'Alberta en session

La première session de la quatrième assemblée législative d'Alberta s'est ouverte le 7 février avec le cérémonial accoutumé.

Les bancs de l'opposition étaient sans leader, M. E. Michener étant nommé sénateur et son successeur n'ayant pas encore été choisi.

On remarquait tout particulièrement la présence des deux premières femmes députés Mme Louisa C. McKenny et Mlle Roberta MacAdams.

L'hon. C. W. Fisher, qui occupe la position de président de l'assemblée depuis la création de la province en 1905, a été de nouveau réélu.

La session s'annonce courte et de peu d'importance.

La façon dont les dames de "la haute" pratiquent l'économie

La stupidité humaine en est rendue à ce point qu'une dame de la "haute" consacra trois jours à tricoter un "chausson" pour un soldat quand elle a une cuisinière, une bonne et un chauffeur pour la servir.

Comme la vanité des riches aime la flatterie, on encouragea officiellement Mme Parvenue à tricoter des bas pour les soldats, à cultiver un pied de pomme de terre sur la terrasse de son hotel princier et à élever, dans son salon, une poule payée 75 sous, captive dans une cage valant douze dollars.... tout ça au nom du patriotisme et de l'économie.

—*Le Bulletin des Sports.*

Les lundi "sans feu" aux Etats-Unis, dit la Tribune de Woonsocket sont un fiasco absolu. Pas un boisseau de plus de charbon dans les cours ni un train de plus sur les lignes de chemin de fer. Le contrôleur du combustible aurait fait tout aussi bien d'édicter des journées de soleil et de chaleur. Peu importe, il a fallu que le Canada singe les Etats-Unis, et c'est ce qui se fait de plus en plus.

Dans la région de Verdun

Un curé de campagne

Il faudrait plutôt dire "en campagne", car ce bon vieux curé, resté seul dans son petit village bombardé, se considère comme une sentinelle avancée du monde des âmes: il a demandé qu'on le laissât s'occuper des morts: la besogne hélas! ne lui manque point. Ses ouailles ont été évacuées sur l'arrière, mais il a de suite retrouvé toute une paroisse, déjà plus importante que l'ancienne, seulement, elle est sous terre. Et c'est touchant de voir cet octogénaire, le calot noir posé de travers sur une tête chenue, comme un bonnet de police, se promenant dans le cimetière militaire, pour aller voir "ses enfants". C'est qu'il les a tous adoptés, ces héros morts pour l'immortelle "Verdun". Il les connait tous par leurs noms, veille sur leurs tombes, correspond avec les familles: il s'est institué leur ambassadeur auprès du Très-Haut.

Vivant au milieu des soldats, pour des soldats, familier avec la mort, qui, toujours, rôde dans ces parages, il sait la vanité du confort matériel: les manches élimées de sa soutane rapiécée et la frugalité de sa table disent tout son mépris pour ces détails de la vie quotidienne. Par contre, il ne souffre pas qu'une tombe soit mal tenue. Et que si un obus crève la voûte de son église, il n'a de repos qu'il ait réparé les dégâts. Dire la messe pour sa paroisse silencieuse des "saints de France", orner avec amour leurs tombes étroites, rappeler l'idée de spiritualité à ceux des tranchées qui viennent au repos dans ce village meusien, voilà toute sa vie qu'il prie son divin Maître de prolonger jusqu'à la victoire. Et sa figure menue, ridée, encadrée d'un duvet blanc qui s'échappe en mèches folles du petit calot noir, est populaire parmi les poilus. Quand tombent les marmites, il sort pour aider à relever les blessés et pour consoler les moribonds. Il ignore la peur. A son courage tranquille il ajoute le panache de la blague et on l'a vu, lors du dernier obus tombé sur son presbytère, en ramasser soigneusemenet le culot et l'installer sur la grande cheminée paysanne, où il fait cuire sa maigre pitance.

Les poilus apprécient en connaisseurs cette belle sérénité devant la mort et plus d'un, sans doute, a senti grandir son admiration pour une religion qui inspire une vie si noble et donne à l'accomplissement des plus hauts devoirs la suprême parure de la joie.

En vérité, ce bon curé de campagne, qui se rit des obus, a bien fait de rester à son poste, pour cette paroisse innombrable de soldats, les vivants et les morts!

A. D.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

Il faut connaître la mère Bougrain: rustique comme du pain c'est une brave commère qui se mettrait en quatre pour venir en aide, mais bonne comme lui aide à quelqu'un qu'elle voit dans la peine.

—Ben, pour lorsse, faut pas vous tourner les sangs, ma belle. Comme le dit Monsieur, j'y va, moé à Sainte-Marie, et vous farez route avou moë, pardi.

Et la mère Bougrain, qui est robuste, a pris la voyageuse par le bras et l'a fait monter avec elle dans le train.

Voilà ce dont j'ai été témoin, il y a à peine un quart d'heure.

Cela ne dit pas que cette dame soit l'institutrice de votre fils, mais si vous la reconnaissez dans le signalement que je vous en ai donné, je trouve le doute difficile. Enfin, la route qu'elle aurait faite à pied de Chavette-Saint-Brice ici expliquerait cette défaillance dont elle a été prise. Tout cela est autant d'indices, ou pour mieux dire autant de preuves, à mon avis.

M. Leverby, un coude appuyé sur la table, le menton dans sa main, avait écouté ce récit avec un intérêt de la plus vive stupéfaction.

En réalité, il se trouvait de plus en plus déconcerté.

Si, dès le premier instant, il avait trouvé que la façon dont Mlle Brunnel avait quitté sa maison ressemblait à une fuite, maintenant qu'il avait la quasi certitude qu'elle avait passé la frontière, cette idée s'accentuait davantage.

Décidément, le mystère qui entourait cette inconnue prenait une bien étrange tournure et commençait à lui paraître, en quelque sorte, suspect.

Pourquoi cette précipitation?... Pourquoi cette crainte de ne pas arriver ?...

Pourquoi surtout la Belgique? ce pays dont jamais elle n'avait parlé ?

C'est donc qu'elle était attendue par là? Et par qui ?

Par quelqu'un, sans doute, qui avait jugé prudent de se mettre à l'abri d'une frontière ?

C'était pour ce "mystère", alors, que parmi les situations qui lui avaient été proposées elle avait choisi Chavette-Saint-Brice, qui était plus proche, et en avait accepté toute la monotonie!

Une sourde révolte monta en lui. Il se trouvait lésé dans la confiance qu'elle lui avait inspirée, lésé dans les sentiments qu'elle avait éveillés en lui, lésé dans ce culte idéal qu'il lui avait voué! Il se trouvait joué, trompé, volé en quelque sorte!

Oui, volé, puisqu'elle avait tout emporté, jusqu'au souvenir, jusqu'au souvenir, jusqu'au rêve!... Volé, puisque ce titre de "Bonne Amie" qu'André lui avait si généreusement donné, elle l'emportait avec elle vers ce mystère angoissant!

"Bonne Amie"! Ce nom lui parut en ce moment une cruelle ironie, et quelque chose se tordit douloureusement en lui.

—A quelle heure y a-t-il un train pour Sainte-Marie? demanda-t-il, se tournant d'une pièce vers le chef de gare.

Décidé à trouver le mot de l'énigme, il irait à Sainte-Marie, et, dût-il retourner le village, il saurait.

—Le dernier vient de partir, il n'y en aura plus avant 5 heures du matin, fit Boumard.

M. Leverby resta un moment songeur, arrêtant mentalement la meilleure façon de s'en tirer sans ennuis, puis brusquement:

—Va pour demain. Seulement je ne retourne pas à Chavette.

Et il serra la main du chef de gare.

Celui-ci, passablement ahuri, ne comprenant absolument rien à ces choses sous lesquelles, lui aussi, à sa manière, flairait un mystère, regarda partir M. Leverby.

Et comme l'express était signalé, il s'avança à bord du quai.

XXXVII

Il était 6 heures du matin quand, le lendemain, M. Leverby arriva à Sainte-Marie.

Sainte-Marie est une toute petite gare, rien qu'une gare perdue seulette au milieu des champs.

De son petit quai sans "marquise", où, dans un parterre ménagé au milieu du dallage, fleurissent des rosiers, on aperçoit, à une certaine distance, un tout petit hameau perdu dans un bouquet de verdure d'où pointe un joli locher gris.

Le soleil éveillait en ce moment l'or de sa girouette qui scintillait sur le ciel bleu.

Déçu en face de cet isolement qu'il n'avait pas prévu, et devant lequel le train qui s'en allait semblait l'avoir jeté, M. Leverby avisa un lampiste qui, en ce moment, traversait la voie avec une cargaison de burettes et de chiffons graisseux.

Le dos un peu courbé, l'homme avançait mécaniquement de ce pas lent, mais très mesuré, qui devait le conduire sans fatigue jusqu'au soir.

—C'est bien Sainte-Marie que l'on aperçoit par là? demanda M. Leverby, indiquant à bout de bras les arbres et le clocher.

L'homme regarda dans la direction et hocha la tête.

—Que nenni, fit-il; ce que vous voyez là, c'est Saint-Lambert. Sainte-Marie se trouve de ce côté, dit-il, désignant d'un léger coup du menton un point tout opposé qu'une élévation de terrain masquait entièrement.

—Bon, grommela M. Leverby, qui trouva, sans doute, que pour baptiser la gare on était allé chercher la marraine un peu loin. Quelle distance y a-t-il à peu près d'ici? demanda-t-il sans la moindre conviction, sachant très bien que dans les campagnes on n'est jamais exactement renseigné sur ce point.

—Pour ça, ce n'est pas bien long, allez, surtout si vous prenez par le raccourci, et ça vous sera facile car il fait sec. Tenez, c'est ce petit chemin à gauche, il vous y conduira tout droit, quasiment les yeux fermés, pour bien dire.

Il n'y en a guère que pour un quart d'heure, vingt minutes au plus.

M. Leverby fut généreux: il accorda qu'il fallait bien une petite heure au moins, et, les mains dans ses poches, il s'engagea allègrement mais sans la moindre illusion, dans le raccourci.

Ce n'était, à vrai dire, qu'une étroite séparation entre un champ d'avoine et un champ de pommes de terre, juste l'espace voulu pour y poser le pied, sans toutefois "fermer les yeux", car la charrue l'ayant entamé en différents endroits y avait creusé de petits fossés qu'il fallait franchir ou contourner.

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

Grand ralliement des Franco-Canadiens, dimanche prochain, à l'école séparée

Une grande réunion des Franco-Canadiens est convoquée pour dimanche prochain, à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle de l'école séparée.

Il ne sera pas envoyé d'invitations personnelles, mais toutes les personnes de langue française sans exception sont priées d'être présentes. Les dames et les jeunes filles sont spécialement invitées.

Tous les Franco-Canadiens désireux de faire partie du cercle local de l'A. C. F. C. ne doivent pas manquer cette occasion de se faire inscrire et de participer en même temps à l'élection des officiers.

Il y aura du chant, de la musique. Ce sera une vraie réunion canadienne. Venez tous et amenez vos amis.

Partie de cartes au profit de l'école

Demain soir, lundi, à huit heures, une partie de cartes sera donnée au profit de l'école séparée, sous les auspices des Dames de l'Autel. Cette partie de cartes aura lieu à l'école même. Nul doute qu'elle remportera le succès de la précédente. Tout le monde est cordialement invité.

Mgr Pascal

Nous apprenons que Mgr Pascal est arrivé depuis samedi dernier dans son diocèse. Il prend quelques jours de repos à North Battleford et sera à Prince-Albert dans le courant de la semaine.

Réunion de l'A. C. F. C.

Dimanche dernier, dans l'après-midi, avait lieu aux bureaux du *Patriote* une réunion des Franco-Canadiens de Prince-Albert. Cette réunion, décidée seulement deux ou trois jours à l'avance, n'en a pas moins été un beau succès. Il s'agissait de s'entendre pour remettre sur pied le cercle local, qui depuis un certain temps n'a pas manifesté une grande vigueur. Ceux qui avaient pris l'initiative de la chose n'ont eu qu'à se féliciter, car ils ont réussi au-delà de tout ce qu'ils pouvaient espérer. Les Franco-Canadiens de Prince-Albert ne sont pas morts, loin de là, et ils ne demandent qu'à en fournir les preuves, à en juger par l'enthousiasme qui régnait au milieu d'eux dimanche dernier.

M. E. Noël a été élu président de l'assemblée et M. R. Pagé secrétaire.

M. *Noël*, dans une heureuse improvisation, interprète le désir unanime de l'assemblée d'avoir un cercle bien vivant, digne de Prince-Albert. La chose est tout à fait du domaine du possible, croit-il, avec la coopération et la bonne volonté de tous. Il s'agit de se mettre à l'oeuvre et de voir dès maintenant ce qu'il est à propos de faire pour arriver à notre but.

Le R. P. *Auclair*, aumônier général de l'Association, invité à prendre la parole, insiste sur l'importance d'avoir un cercle actif qui donne de fréquentes réunions. C'est le seul moyen pour les Canadiens de se connaître entre eux. Pour donner de l'intérêt à ces réunions, il serait bon d'avoir de temps en temps de petites représentations théâtrales; c'est pourquoi la création d'un cercle dramatique parmi les membres du cercle local aiderait beaucoup à atteindre le but que nous poursuivons.

M. *Donatien Frémont*, chef du secrétariat de l'A. C. F. C., croit que Prince-Albert, comme siège du Comité Exécutif, se doit à lui-même d'avoir un cercle local exemplaire et il a tous les éléments voulus pour cela. En ce qui concerne les séances récréatives, en particulier, nous avons parmi les jeunes une foule de talents variés qui ne demandent qu'à se produire.

M. J. P. *Daoust* fait observer que le cercle local a su faire de bon travail dans le passé quand il était organisé. Aussi est-il partisan d'une organisation immédiate qui se mette à l'oeuvre sans tarder.

M. *Narcisse Fournier* n'est pas encore très familier, dit-il, avec les choses de l'Association dans la province. C'est comme secrétaire de l'A. C. J. C. à Saint-Boniface qu'il a appris à la connaître, aussi serait-il heureux de la voir combiner ses efforts avec ceux des autres organisations similaires du Manitoba, afin de donner le même élan à tous nos mouvements.

Plusieurs orateurs se sont encore fait entendre au cours de la réunion. Citons en particulier MM. J. Jarest et W. Saint-Hilaire, dont les remarques pleines d'à propos ont été très goûtées.

La question de savoir si l'on devait procéder à l'élection des officiers le jour même a été l'objet d'une importante discussion. Finalement il a été décidé qu'il valait mieux la remettre à une date ultérieure, un grand nombre de personnes n'étant pas présentes à la réunion qui n'a pu être suffisamment annoncée. Une autre assemblée aura donc lieu dimanche prochain, à deux heures et demie, dans la salle de l'école séparée.

En attendant, tous les Franco-Canadiens présents se font un devoir de se faire inscrire et de payer leur cotisation pour l'année. Ce sont: R. P. Auclair, R. P. Panhaleux, E. Noël, D. Frémont, A. Fournier, A. Lemieux, J. Jarest, J. P. Daoust, Mme J. P. Daoust, N. Fournier, Mme N. Fournier, G. H. Lefebvre, N. Berriault, Léo St-Hilaire, W. St-Hilaire, J. A. Cadieux, D. Marcotte, R. Pagé.

On aborde ensuite la question du cercle dramatique. Tout le monde est en faveur du projet. Comme l'on désire avoir une représentation pour la mi-carême et qu'il n'y a pas de temps à perdre pour se préparer, on décide de nommer immédiatement un comité provisoire de quatre membres. Sont élus: N. Fournier, R. P. Panhaleux, J. P. Daoust, W. St-Hilaire.

Avant de clore la séance le président demande au R. P. Auclair de bien vouloir dire quelques mots au sujet de la prochaine convention des commissaires d'écoles.

Le R. P. Auclair relève le mouvement très fort lancé par l'élément fanatique de la province pour rappeler l'article 177 de la loi scolaire qui autorise l'enseignement du français. Il est du devoir des Franco-Canadiens d'opposer à cette furieuse offensive une contre offensive efficace.

M. Jules Casgrain, secrétaire de la Commission scolaire séparée, nous donne l'assurance que notre école sera représentée par deux ou trois délégués.

On décide de s'informer de ce que l'on fait dans les districts scolaires environnants et d'encourager nos compatriotes à envoyer le plus possible de délégués.

C'est en se donnant rendez-vous à l'école séparée pour dimanche prochain que la réunion a pris fin.

Il nous fait plaisir de mentionner que huit jeunes gens d'Arborfield, venus à Prince-Albert pour passer leur visite médicale, ont eu la bonne idée de venir assister à notre assemblée. Qu'il nous soit permis de leur renouveler ici notre cordial merci. Ce sont: MM. Napoléon Valois, Alphonse Michaud, Joseph Tourond, Gilbert Marchildon, Pierre Beaulieu, Aram Favreau, Armand Hébert, Joseph Chabot.

Au Club de Cent

Le club de Cent a tenu son assemblée annuelle dimanche dernier, qui se trouvait être le deuxième anniversaire de sa fondation. Une foule nombreuse y assistait.

Le R. P. Danis a rappelé le but du Club qui est de pourvoir au paiement de la dette contractée pour la construction de la cathédrale. Il a exprimé l'opinion que les conditions actuelles étant très différentes de celles qui existaient il y a quelques années, il serait peut-être opportun de changer le nom du Club de façon à englober toute la paroisse. Il n'y aurait pas de paiement fixe pour les membres mais chacun donnerait suivant ses moyens.

M. Henry Lacroix a fait valoir les raisons qui militent en faveur du maintien du Club avec son nom et son règlement actuels. L'assemblée s'est rangée à cette proposition. Le club continuera d'être le Club de Cent.

La question de la collection des cotisations a été l'objet d'une discussion et plusieurs plans ont été proposés. [illegible]

M. J. Callaghan, président sortant de charge, a été remercié et félicité pour le travail consciencieux accompli [illegible] au cours de l'année.

Les élections ont donné les résultats suivants: Président: J. Quinlan; Vice-président: Frank Russell; Secrétaire: Frank Harvey; Comité des Finances: E. Baril, Trainer, Mercq.

Organisation unioniste

Trente personnes, dont plus de la moitié des dames, ont répondu à l'appel de Mme D. J. Rose qui avait convoqué une assemblée dans le but de fonder une association unioniste. M. A. Knox, le nouveau député fédéral, a été élu président honoraire et Mme D. J. Rose présidente. Le docteur S. B. McMillan et l'avocat F. W. Halliday, qui n'assistaient pas à la réunion [illegible] premier vice-président et le second membre du comité exécutif, ont décliné [illegible] faite. Il ne semble pas y avoir beaucoup d'union chez les unionistes.

—Dimanche dernier, jolie partie de cartes chez M. et Mme Paré, où s'étaient donné rendez-vous de nombreux Canadiens. Le prix des messieurs a été gagné par M. Napoléon Valois, d'Arborfield; celui des dames, par sa soeur Mlle C. Fournier.

Cinq piastres pour trois

Les premières pages dans les livres de comptes du Fonds patriotique de Prince-Albert n'indiquent pas seulement qui a porté le premier choc dans la présente guerre, elles sont aussi un rappel silencieux de la bravoure et du patriotisme des Français de France.

Ce qui est aujourd'hui le Fonds patriotique canadien fut, dans les deux premiers mois de la guerre, une institution purement locale. La lecture des noms sur les livres d'alors est révélatrice. En avril 1915, le dernier mois du fonds local et le premier avant son affiliation au Fonds patriotique canadien, dix-huit noms étaient sur nos listes. Dix d'entre eux étaient ceux de réservistes français, un celui d'un réserviste belge, et le reste était ceux de réservistes anglais.

[illegible] canadien rendit le travail trop considérable pour un fonds purement local. De la somme de $250, qui suffisait en avril 1915, les besoins de Prince-Albert et du district s'élèvent maintenant à $4,500 par mois, et le nombre de familles recevant des secours a monté de 18 à 200. Quatre des premiers dix réservistes français sont encore au front, de même que le belge et quatre des réservistes anglais. Les autres sont ou tombés au champ d'honneur ou revenus avec leur santé perdue.

Depuis que le fonds local de guerre a été affilié au Fonds patriotique canadien, il y a près de trois ans, $15,10[illegible] souscrits ici ont été envoyés au bureau provincial à Régina.

Il y a un an, l'exécutif de Régina demanda à Prince-Albert et au district de souscrire $9,600. A la fin de juin, ce montant était souscrit et envoyé à Régina. On nous demande de nouveau de souscrire un montant semblable. Le 21 février, on parcourera la ville à cet effet, mais déjà la municipalité rurale de Prince-Albert a voté $2,000 et celle de Buckland $100. Si quelque personne, par omission ou erreur, ne se trouvait pas approchée par les collecteurs, elle pourrait s'adresser directement au secrétaire du Fonds patriotique canadien, à l'hôtel de ville. Il sera accusé réception de tous les dons dans le *Herald*, comme précédemment.

C'est une erreur assez répandue de croire que l'argent requis pour le Fonds patriotique est obtenu par l'imposition de taxes. Une portion seulement du Fonds est obtenue de cette manière.

Cette année, les taxes imposées à la ville pour fins patriotiques s'élèvent à $15,000. Les municipalités rurales fournissent en outre: Prince-Albert, $5,000; Buckland, $1,400; Russia, $1,100; soit un total de $22,500. Mais le montant payé par la succursale de Prince-Albert n'est pas moins de $54,000, de sorte qu'il reste $31,500 à trouver par d'autres moyens. Régina nous demande seulement $9,600, et nous aurons néanmoins $21,900.

Beaucoup se demandent comment cela peut se faire. Cela s'explique par le fait que Prince-Albert, étant donnée sa population, a fourni plus d'enrôlements volontaires que d'autres districts et que les districts où les enrôlements n'ont pas été comparativement aussi nombreux ont maintenant à payer davantage.

En tout cas, tout ce que nous payons en taxes et tout ce que nous donnons volontairement nous revient. Mieux que cela, pour chaque $3 que nous payons et donnons, nous recevons $5.

(Communiqué).

PETITES ANNONCES

SOUMISSIONS

Pour l'école catholique séparée de Prince-Albert, district No. 6

Seront reçues jusqu'au 20 février des soumissions pour cent (100) cordes de cyprès fendu.

Devront être adressées sous enveloppes cachetées, au secrétaire, M. S. Casgrain, casier postal 324, Prince-Albert. Elles seront acceptées en entier ou en partie.